



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 002**

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le jeudi 12 mars 2020

---

Président : M. Michael Levitt





## Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 12 mars 2020

• (1535)

[Traduction]

**La vice-présidente (Madame Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC)):** Nous allons commencer.

Merci d'être des nôtres aujourd'hui.

Nous accueillons aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères, l'honorable François-Philippe Champagne.

Il est accompagné de ses collègues du ministère, c'est-à-dire Marta Morgan, sous-ministre des Affaires étrangères, Arun Thangaraj, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Planification ministérielle, finances et technologies de l'information, et Steve Verheul, négociateur en chef et sous-ministre adjoint, Politique et négociations commerciales.

Merci beaucoup d'être venus.

Conformément à la motion que nous venons d'adopter, vous disposez de 10 minutes pour faire une déclaration, monsieur le ministre, et ensuite nous procéderons à une série de questions et de réponses jusqu'à environ 17 h 20, heure à laquelle nous passerons à huis clos afin de nous occuper des travaux du Comité.

Merci beaucoup.

Monsieur le ministre, je vous cède la parole.

**L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères):** Madame la présidente, merci beaucoup.

Chers collègues, je tiens à vous remercier de m'accueillir au comité des affaires étrangères à une époque qui comporte son lot de défis pour le pays.

Madame la présidente, je profite de l'occasion pour remercier les fonctionnaires hors pair qui sont à mes côtés. Certains d'entre eux sont à l'œuvre 24 heures sur 24, sept jours sur sept depuis des mois, oserais-je dire, et multiplient les efforts afin d'offrir les meilleurs services possibles aux Canadiens dans des circonstances éprouvantes, qu'il s'agisse du soutien dans le cadre de l'épidémie du coronavirus au Japon et en Chine, ou bien en Iran, où la situation comportait de nombreuses difficultés, et bien sûr dans le cadre de nos efforts pour obtenir la libération de Michael Kovrig et de Michael Spavor, ainsi que de la clémence pour M. Schellenberg.

Madame la présidente, honorables députés, merci de m'avoir accueilli aujourd'hui au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international pour vous parler de la politique étrangère de notre gouvernement prévue par le mandat et de nos priorités actuelles.

J'aimerais commencer en affirmant que les intérêts, valeurs et principes canadiens sont au cœur de tous nos efforts déployés sur la scène internationale, depuis notre engagement envers les institu-

tions multilatérales jusqu'à nos accords commerciaux et notre défense et promotion des droits de la personne. Cette approche s'avère critique dans un monde de plus en plus imprévisible, dans lequel le système fondé sur les règles est mis à l'épreuve.

[Français]

On le voit avec la montée du populisme et du protectionnisme ainsi que la croissance des inégalités économiques et technologiques partout dans le monde.

On le voit avec une profonde remise en question des institutions multilatérales et de l'ordre international fondé sur des règles.

On le voit aussi avec un recul des droits de la personne et une recrudescence de l'application sélective du droit international.

[Traduction]

Les droits de la personne sont menacés de plus en plus, qu'il s'agisse du sort des Rohingyas, de la montée de l'antisémitisme et de l'islamophobie, ou des attaques contre les défenseurs des droits de la personne. À cela s'ajoute une transformation démographique radicale. D'ici 2050, la population du monde pourrait gonfler de 2,2 milliards d'habitants, et ces 2,2 milliards d'habitants seront aussi confrontés à la menace existentielle de notre époque, ce qui est évidemment le changement climatique.

[Français]

Ce constat peut, certes, sembler redoutable, voire insurmontable pour certains. Cependant, il y a aussi des signes encourageants qui donnent espoir.

Des gens inspirants font avancer nos sociétés et améliorent la vie des personnes marginalisées aux quatre coins de la planète.

Un consensus prend aussi de l'ampleur concernant les droits de la personne, notamment les droits des femmes, les droits des personnes LGBTQ2 et les droits démocratiques partout dans le monde.

[Traduction]

Madame la présidente, les grands défis internationaux exigent des solutions à échelle mondiale, et je crois que nous le voyons aujourd'hui dans le cas du coronavirus, notamment. On constate donc l'importance d'un ordre international fondé sur les règles qui protège les intérêts collectifs de tous, mais sur lequel chaque pays peut compter pour défendre ses intérêts.

Or, comme vous le savez bien, chers collègues, l'ordre international fondé sur les règles est menacé dans bien des endroits au monde. C'est la raison pour laquelle nous devons appuyer et moderniser le système multilatéral pour en assurer la pérennité, et c'est sur ce front-là que le Canada peut et, en fait, doit jouer un rôle de premier plan.

[Français]

Le Canada a une voix dans presque tous les grands forums internationaux: le G7, le G20, la Francophonie, le Commonwealth, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou OTAN, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, et j'en passe.

Les principes mêmes sur lesquels se fonde la confédération de notre pays — paix, ordre et bon gouvernement — résonnent d'ailleurs dans plusieurs endroits sur la planète. Notre réputation et notre crédibilité en tant que pays reposent sur notre capacité à démontrer à nos partenaires et à nos alliés comment nos principes et nos valeurs guident concrètement notre diplomatie partout dans le monde.

• (1540)

[Traduction]

Permettez-moi maintenant de vous présenter les priorités qui ont orienté mon mandat à ce jour.

Tout d'abord, l'Iran et l'écrasement tragique du vol PS752. Ce vol montre bien l'importance de la diplomatie et du multilatéralisme. Face à cette tragédie, nous avons privilégié la communication, tout en restant fermes afin d'obtenir justice pour les familles des victimes.

Le Canada a dirigé la création du Groupe international de coordination et d'intervention pour les victimes du vol PS752 afin de s'assurer que la communauté internationale pouvait s'adresser à l'Iran d'une seule voix, et malgré les dangers, malgré l'absence de relations diplomatiques avec l'Iran, nous avons pu rapidement dépêcher des enquêteurs sur le terrain et rapatrier les dépouilles des victimes conformément aux souhaits des familles.

Madame la présidente, il reste encore beaucoup à faire pour que l'Iran assume son entière responsabilité, y compris une enquête approfondie et transparente, le téléchargement et l'analyse des données des enregistreurs de bord et l'indemnisation rapide des familles. Nous travaillons d'arrache-pied pour avancer sur tous ces fronts. Nous continuerons à exiger des comptes du régime iranien, et comme je l'ai dit maintes fois, nous jugerons l'Iran non pas à partir de ses paroles, mais de ses actions.

[Français]

Permettez-moi maintenant de parler de la Chine.

[Traduction]

L'année 2020 marquera le 50<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et la République populaire de Chine. Malheureusement, les rapports entre nos deux pays connaissent actuellement une certaine turbulence.

Michael Kovrig et Michael Spavor sont détenus de façon arbitraire depuis plus d'un an. Notre toute première priorité demeure leur libération. Nous demandons également de la clémence à l'égard de Robert Schellenberg qui, comme vous le savez, madame la présidente, fait l'objet d'un arrêt de mort en Chine.

Nos partenaires internationaux sont du même avis que nous. Une mesure prise par un État dans le cadre d'un traité international ne devrait jamais entraîner des représailles à l'égard de ses citoyens à l'étranger.

[Français]

Cela étant dit, notre relation avec la Chine demeure complexe et multidimensionnelle. Trouver le juste équilibre est une opération délicate. Il y aura toujours des enjeux sur lesquels nous aurons des différends et d'autres sur lesquels nous aurons des positions qui se chevauchent. Il faut donc apprendre à vivre avec cette nouvelle complexité.

Par exemple, il est possible de travailler avec la Chine sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce, ou OMC, tout en ayant des positions divergentes sur les droits de la personne.

Une chose est certaine. Nos relations avec la Chine seront toujours guidées par l'intérêt des Canadiens ainsi que par notre engagement envers les règles et les principes entérinés par le droit international.

[Traduction]

Madame la présidente, nous avons comme autre priorité notre campagne pour un siège non permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Comme je l'ai dit auparavant, le siège au Conseil de sécurité n'est pas une fin en soi. C'est un tremplin pour promouvoir les principes et les valeurs qui façonnent notre vision des relations internationales. Nous sommes témoins d'une grande remise en question de la capacité des institutions internationales de réagir aux crises de notre époque, notamment en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Il existe un besoin urgent d'élaborer de nouvelles approches et d'établir un nouveau consensus pour relever ces défis. Notre campagne pour un siège au Conseil de sécurité est donc une belle occasion pour le Canada de faire preuve de leadership afin d'affirmer nos intérêts, principes et valeurs, de renforcer le multilatéralisme et de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui.

[Français]

Certains diront que la lutte pour obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, ou ONU, n'en vaut pas la peine ou qu'il est peut-être trop tard. Toutefois, il n'est jamais trop tard pour lutter pour le droit des femmes, les droits de la personne, l'environnement ou la démocratie.

Certains critiqueront même le Conseil de sécurité, le disant dépassé ou même inefficace. Il n'en demeure pas moins l'une des tribunes les plus importantes du monde où se prennent les principales décisions concernant la paix et la sécurité. C'est une tribune où le Canada peut avoir à la fois une voix pertinente et de l'influence.

• (1545)

Finalement, j'aimerais dire un mot sur notre relation avec nos voisins du sud, les États-Unis. Nous sommes alliés, partenaires et amis indissociables par notre géographie, nos liens personnels et, bien évidemment, nos liens économiques.

[Traduction]

Le nouvel ALENA ouvre un autre chapitre de notre relation, une relation prospère, stable et pleine d'opportunités. Comme l'ont montré les négociations parfois épineuses au cours des deux dernières années, notre gouvernement ne fera jamais de compromis pour ce qui est des intérêts des Canadiens.

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter le premier ministre et ma prédécesseure pour leur travail infatigable, qui a renforcé la stabilité et la prévisibilité de nos relations commerciales avec les États-Unis, notre plus grand partenaire commercial.

En guise de conclusion, certains diraient que lorsqu'il y a un gouvernement minoritaire, il faut agir rapidement pour réaliser ses objectifs, mais comme dit le proverbe africain que j'ai déjà cité dans le passé, si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble.

[Français]

De là l'importance d'une approche inclusive, comme celle que je vous propose aujourd'hui, où les provinces, les territoires, les entreprises, les organisations non gouvernementales, les artistes, la société civile et les membres du Parlement, peu importe leur parti, en collaboration avec nos partenaires internationaux, contribuent avec nous à bâtir un monde plus vert, plus juste, plus sécuritaire, plus inclusif et plus prospère.

Merci.

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ)):** Merci, monsieur le ministre.

Nous avons reçu votre témoignage, qui alterne entre le français et l'anglais. Alors, il faudra faire traduire les parties françaises en anglais et les parties anglaises en français avant que le document soit distribué à nos collègues du Comité.

Je vous remercie infiniment de votre présentation.

Nous commençons le premier tour de questions.

Madame Alleslev, vous avez la parole.

[Traduction]

**Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC):** Monsieur le ministre, merci d'être venu.

J'ai remarqué que vous n'avez pas fait de mise à jour dans votre déclaration sur la réponse du gouvernement au coronavirus dans le cadre de ses relations et mesures internationales. Pouvez-vous le faire maintenant?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Bien sûr. Je remercie ma collègue de la question.

J'ai communiqué avec bon nombre de mes homologues au sujet de la propagation du coronavirus. J'ai parlé à mon homologue de la Corée du Sud pour comprendre comment le virus s'est propagé si rapidement dans son pays et pour mieux comprendre ce que nous pouvions faire et les leçons apprises. Ce matin, j'ai parlé à mon homologue italien, ainsi qu'à mon homologue australien. J'ai également essayé de parler à de nombreux collègues au cours des derniers jours et des dernières semaines afin d'assurer la communication et de nous permettre d'apprendre des uns et des autres, notamment dans le cas du paquebot *Diamond Princess* au Japon. J'ai donc parlé à mon homologue au Japon ainsi qu'à mon homologue chinois lors de l'écllosion du virus à Wuhan, en vue de pouvoir offrir un accès consulaire aux Canadiens à rapatrier. La première vague a eu lieu à Wuhan dans la province du Hubei en Chine. La deuxième vague a eu lieu au Japon.

Plus récemment, j'ai communiqué avec les autorités américaines afin de m'assurer que nous serions en mesure de fournir des services consulaires et que les Canadiens bénéficieraient de tous les égards et soins nécessaires des gouvernements étrangers s'il fallait les mettre en quarantaine dans d'autres pays.

**Mme Leona Alleslev:** Justement, pouvez-vous nous parler de la situation de Michael Spavor et de Michael Kovrig. Pouvez-vous

nous faire une mise à jour quant à leur santé et l'incidence du coronavirus sur eux et la situation difficile dans laquelle ils se trouvent?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je voudrais vous remercier de me poser cette question, car le sujet trône au sommet de mes préoccupations.

La libération de Michael Kovrig et de Michael Spavor constitue ma principale priorité. Nous avons entrepris une démarche auprès des autorités chinoises quand le coronavirus a fait son apparition en Chine. Par l'entremise de l'ambassadeur Barton, nous avons veillé à entretenir des rapports réguliers avec les autorités chinoises pour que la santé et la sécurité des Canadiens détenus en Chine, entre autres, reçoivent toute l'attention nécessaire.

Je reçois des rapports réguliers au sujet des mesures prises par la Chine, comme la réduction des visites. Nous tentons de rester en contact avec les détenus pour nous assurer que...

• (1550)

**Mme Leona Alleslev:** Monsieur le ministre, avez-vous des informations sur leur santé? Selon ce que nous comprenons de l'entente entre le Canada et la Chine, ils devaient avoir accès aux services consulaires une fois par mois; or, ils n'y auraient pas eu accès depuis le 14 janvier, soit depuis presque deux mois. C'est un écart substantiel.

Auriez-vous l'obligeance de nous fournir l'information dont vous disposez à cet égard? Sont-ils en bonne santé? Sont-ils touchés par la quarantaine? Auront-ils de nouveau accès aux services consulaires? Quelles pressions pouvez-vous exercer?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Sachez que c'est presque chaque jour, et non chaque semaine, que nous exerçons des pressions sur les autorités chinoises au sujet des détenus canadiens. Vous comprendrez que je travaille au titre d'une politique visant à ne porter aucun préjudice aux détenus, qu'il soit question de leurs conditions de détention ou de leur libération.

Dans l'intérêt de ces détenus, il ne conviendrait pas que je dévoile certains détails de leurs conditions de détention, mais je peux vous assurer que l'ambassadeur Barton et nous-mêmes sommes en rapports quotidiens ou presque quotidiens avec les autorités chinoises afin de nous tenir au courant de ce qu'elles font. En outre, nous exerçons tous les droits que nous confère la Convention de Vienne pour veiller à maintenir un contact régulier avec les détenus canadiens. Nous nous intéressons à leur alimentation et à leurs conditions de détention.

Je suis ministre des Affaires étrangères depuis maintenant quatre mois, et j'ai discuté à quatre reprises avec mon homologue chinois...

**Mme Leona Alleslev:** Nous sommes impatients de savoir quand ils auront de nouveau accès aux services consulaires.

Savez-vous si quelqu'un là-bas a été mis en quarantaine?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** D'après le dernier rapport que j'ai reçu, je sais que les autorités chinoises ont restreint l'accès à un certain nombre d'installations de détention en Chine. Elles nous ont affirmé que c'était pour empêcher la propagation du virus, et c'est certainement ce que nous avons entendu, mais nous exerçons les pouvoirs qui sont les nôtres au titre de la Convention de Vienne pour rester en contact régulier avec les Canadiens détenus en Chine.

**Mme Leona Alleslev:** Toujours dans le même ordre d'idées, je pense que 14 pays ont publiquement appuyé notre souhait de faire libérer ces détenus. C'est un nombre substantiel, mais nous voudrions qu'il soit beaucoup plus important.

Pourriez-vous nous indiquer quelles activités ou quelles mesures vous avez entreprises? Pourquoi ce chiffre n'est-il pas plus élevé? Qu'est-ce que les autres pays attendent pour appuyer le Canada dans un dossier de cette importance?

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Il faudra répondre en moins d'une minute, monsieur le ministre.

[Traduction]

**L'hon. François-Philippe Champagne:** J'ai régulièrement soulevé la question de Michael Spavor, de Michael Kovrig et de la clémence envers M. Schellenberg auprès de mes homologues. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, j'ai fait valoir avec ardeur que le fait que le Canada applique un traité international ne devrait jamais autoriser un État étranger à prendre des mesures de représailles contre des étrangers, et j'ai fait remarquer aux collègues qui partagent mes vues que nous devrions tous nous préoccuper de la situation, puisque l'affaire des deux Michael illustre la raison pour laquelle les démocraties du monde doivent travailler à l'unisson.

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Nous n'avons malheureusement plus de temps.

[Traduction]

**Mme Leona Alleslev:** Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Je regrette d'avoir dû vous interrompre

Nous entamons un premier tour de questions.

Madame Sahota, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

**Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.):** Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, monsieur le ministre, et bienvenue devant le Comité aujourd'hui.

J'aimerais, moi aussi, en savoir davantage sur la réaction au coronavirus. Le monde observait la situation quand, le mois dernier, le virus semblait s'étendre aux Canadiens en voyage à l'étranger et que les services consulaires ont été subitement élargis pour offrir de l'aide et du soutien aux gens se trouvant dans d'autres pays.

Je veux en apprendre un peu plus sur le processus. Une évacuation d'envergure a été menée en Chine et au Japon. Je veux savoir exactement quelles mesures vous avez prises pour procéder à ces évacuations. Je sais qu'elles ont pris un certain temps, particulièrement en Chine. Prévoyez-vous procéder à l'évacuation de Canadiens dans l'avenir par l'entremise de vos services consulaires?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Eh bien, je vous remercie de cette question, madame la présidente.

Je tiens à remercier nos agents consulaires. Je pense que les efforts qu'ils ont déployés en vue du rapatriement des personnes se

trouvant à Wuhan, dans la province du Hubei, au Japon, et plus récemment, à Oakland constituent probablement l'une des plus importantes missions jamais entreprises depuis longtemps.

Dans le cas de Wuhan, nous avons dû surmonter un certain nombre de défis. Il faut toujours procéder en trois étapes: on évalue la situation, décide ce qu'on fera et passe ensuite à l'action. Dès que nous avons constaté que le nombre de Canadiens justifiait une évacuation et que nous devions les évacuer, nous avons nolisé un avion. Nous avons ensuite dû organiser la logistique.

Je veux que mes collègues comprennent que pour envoyer un avion en Chine, il nous a d'abord fallu faire atterrir l'appareil à proximité de la Chine, puisqu'à partir du moment où nous recevions l'autorisation de pénétrer l'espace aérien de ce pays, nous disposions d'environ six heures pour atterrir et effectuer le rapatriement de nuit.

Par ailleurs, nous devons nous assurer que les gens étaient à la maison, étaient informés au sujet du vol et pouvaient traverser tous les postes de contrôle afin de se rendre à l'aéroport. Dans certains cas, les gens devaient traverser 20 postes de contrôle; nous avons donc dû fournir leurs numéros de plaque d'immatriculation et de permis, ainsi que leurs modèles de véhicule pour que tout se déroule de manière sécuritaire et efficace. Si vous écoutez les reportages, ils indiquent que le processus d'embarquement du Canada figure parmi les plus efficaces.

Dans le cas du *Diamond Princess*, le Canada a été le premier à intervenir avec le Centers for Disease Control des États-Unis. Nous avons dépêché des agents de santé publique aux côtés de leurs collègues américains pour parler aux Japonais, constatant que le nombre de personnes infectées par le virus augmentait à bord du navire auquel nous tentions d'accéder. Je me réjouis que nous ayons pu rapatrier tous ces Canadiens en sécurité à Trenton, travaillant dans le cadre d'une intervention interministérielle...

Pour ce qui est de ceux et celles qui sont restés là-bas, à un moment donné, il y avait 50 Canadiens hospitalisés dans 27 hôpitaux dans un rayon de 300 kilomètres. Nous leur avons offert ce que j'appelle des services consulaires personnalisés. Certains voulaient obtenir des moyens de communication, alors que d'autres souhaitaient adapter leurs repas ou recevoir du soutien en matière de santé mentale. Ici encore, je dirais que nous avons pris des mesures sans précédent, car le genre de soutien que nous avons offert visait à reconforter les Canadiens. En outre, si les gens étaient en quarantaine, nous leur avons fourni le genre de ressources nécessaires en pareil cas.

• (1555)

**Mme Ruby Sahota:** Pour poursuivre dans la même veine, le soutien offert aux services consulaires a-t-il été accru, au regard de la situation présente? Dans les actualités, certains ont critiqué le fait que des Canadiens n'ont pu joindre ces services. Aucune mise à jour de l'information n'a été faite. Quels efforts ont été déployés pour accroître le soutien à cet égard?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Madame la présidente, j'ai été jusqu'à communiquer moi-même avec certaines victimes. J'en ai appelé certaines à quatre reprises pour m'assurer que tout allait bien.

Les ambassadeurs ont déployé des efforts sans précédent sur place. Nous avons dépêché la Croix-Rouge. J'ai même appelé son chef de la direction pour améliorer les services. Vous n'êtes pas sans savoir que le genre de services prévus par la Convention de Vienne... Nous avons été beaucoup plus loin que nous l'aurions normalement fait dans les circonstances où nous nous trouvons. Nous avons tiré d'importantes leçons de cette affaire. Je suis fier des services que nous avons offerts.

De toute évidence, quand on rapatrie des centaines de Canadiens, il y en a peut-être qui auraient voulu que les choses se déroulent autrement. J'ai parlé à un certain nombre de personnes que nous avons rapatriées. Nous avons agi de manière sécuritaire et professionnelle, et nous avons ramené les gens au pays. Il reste au Japon une vingtaine de personnes auxquelles nous offrons encore des services consulaires, puisqu'elles sont toujours hospitalisées.

Nous avons pris une bonne décision quand nous avons décidé de ne rapatrier d'abord que les personnes asymptomatiques, comme le conseillent maintenant tous les professionnels de la santé du monde. On nous a maintenant demandé de fournir des services supplémentaires sur le *Grand Princess*, qui mouille au large d'Oakland.

**Mme Ruby Sahota:** Que conseilleriez-vous de faire maintenant? La relâche de mars est la semaine prochaine; de nombreux enfants seront en congé et quantité de voyages sont déjà réservés. Que conseilleriez-vous aux Canadiens de faire quand ils voyagent à l'étranger ou au pays? Quelles précautions devraient-ils prendre?

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Vous disposez de 30 secondes, monsieur le ministre.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je leur dirais de consulter d'abord la page 38 de leur passeport, laquelle indique trois choses: lire l'avertissement global aux voyageurs publié sur notre site Web, s'inscrire s'ils vont à l'étranger pour que nous sachions où ils sont et communiquer avec nous en cas de besoin.

Ces trois démarches constituent le meilleur conseil que je puisse donner. Comme vous l'avez constaté hier, la situation évolue d'heure en heure; il vaut donc mieux rester en contact, être informé et chercher de l'aide.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

[Français]

Monsieur Bergeron, vous avez la parole.

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui et de nous accorder votre précieux temps. Nous aurions souhaité que vous soyez avec nous plus longtemps, mais il semble que la tradition, ici, à Ottawa, veut que les présentations soient d'environ une heure ou deux. Que voulez-vous, il faut s'adapter: autres temps, autres lieux, autres mœurs.

Monsieur le ministre, la rencontre d'aujourd'hui vise notamment à discuter de vos lettres de mandat. Or, dans les lettres de mandat, vous avez le mandat d'appuyer la vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales relativement aux mesures liées aux relations canado-américaines. Quelles sont, selon vous, les conséquences possibles de la décision prise hier par les États-Unis de fermer, pour ainsi dire, les frontières américaines à tous les vols provenant de l'Europe à compter de la fin du présent mois? Est-il possible d'imaginer que des Européens vont chercher à atterrir au Canada pour ensuite se rendre aux États-Unis? Conséquemment,

prévoyez-vous des conséquences sur les relations entre les États-Unis et le Canada quant à la liberté de passage à la frontière?

• (1600)

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Madame la présidente, je remercie mon collègue de sa question.

J'ai été en contact, dès hier soir, avec mes homologues européens, parce que l'annonce du président américain a des répercussions plus grandes sur nos collègues européens. J'ai parlé au ministre des Affaires étrangères de l'Italie cet après-midi, juste avant la période des questions.

Pour l'instant, il n'y a pas d'indication selon lesquelles des voyageurs passeraient par le Canada pour se rendre ensuite aux États-Unis. Comme vous le savez, dans une telle situation, il faut travailler avec des faits. Pour l'instant, les faits n'indiquent pas cela.

**M. Stéphane Bergeron:** Il faut prévoir les situations, monsieur le ministre.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** La mesure du président américain prendra effet à minuit. Si vous regardez le nombre de cas au Canada, je pense que les mesures qui ont été prises au Canada, par rapport à celles des pays du G7, ont permis de bien maîtriser la propagation du virus. Nous allons continuer à faire ce que nous faisons depuis le premier jour. Évidemment, nous discutons avec des représentants de toutes les agences gouvernementales, que ce soit l'Agence de la santé publique du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada ou nos partenaires du G7, pour bien comprendre les répercussions possibles de cette mesure et avoir un plan en place pour y répondre.

**M. Stéphane Bergeron:** Si je comprends bien, vous ne pensez pas qu'il y aura des difficultés particulières avec nos voisins du Sud, et il faut donc s'en réjouir.

Le mandat suivant vous a notamment été confié:

collaborer avec le ministre du Patrimoine canadien pour promouvoir la diplomatie publique du Canada à travers les sphères de l'éducation et de la culture, entre autres par l'élaboration d'une nouvelle stratégie de diplomatie culturelle et l'organisation d'au moins une mission internationale par année pour promouvoir la culture et les créateurs canadiens à l'étranger.

Comme vous le savez, cela faisait partie des axes principaux de la politique étrangère du Canada jusqu'en 2005. En 2005, sous le précédent gouvernement conservateur, il y a eu des compressions importantes au programme Routes commerciales et le Programme de diplomatie ouverte, au Centre culturel canadien à Paris et aux postes culturels dans diverses ambassades, notamment à Berlin.

Vous savez probablement que de nombreux événements à l'étranger, tels que *Surprenante Acadie*, à Poitiers, ou Les Déferlantes francophones, à Capbreton, en France, étaient financés par ce genre de programme.

Envisagez-vous de réinvestir un jour ou l'autre dans ce type de programmes, pour permettre à la société civile et particulièrement aux mondes culturel et de l'éducation de faire rayonner nos cultures à l'étranger?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie.

Je tire une grande fierté de mon poste de ministre responsable de la Francophonie. La langue, la culture québécoise et la langue française... La Francophonie fêtera bientôt ses 50 ans.

Ma lettre de mandat précise que le ministre des Affaires étrangères a maintenant une compétence partagée avec le ministre du Patrimoine canadien. J'étais content de voir cela, car je pense qu'une des meilleures façons de faire de la diplomatie, c'est de faire rayonner la culture québécoise et la culture canadienne dans le monde entier. On dit souvent que la musique réunit les gens. À mon avis, tout l'aspect culturel de la diplomatie culturelle est un élément fort de la diplomatie canadienne.

Je compte évidemment mettre toutes les mesures en place pour faire rayonner l'aspect culturel, les différentes cultures au Canada. Tout ce que le Canada a su développer est certainement un phénomène de grand attrait pour nos collègues à l'étranger.

**M. Stéphane Bergeron:** J'imagine que plusieurs organismes sont très heureux de ce que vous venez de déclarer aujourd'hui, notamment la Société nationale de l'Acadie, qui était préoccupée par les compressions en culture depuis le début des années 2000.

Dans ce même cadre, une nouvelle stratégie en matière d'éducation internationale a été développée par l'intermédiaire d'un projet pilote dans lequel ont été impliqués Universités Canada et Collèges et Instituts Canada. À mon avis, il faut également se réjouir de cela.

• (1605)

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Tout à fait.

**M. Stéphane Bergeron:** Or, il semble y avoir un chaînon manquant dans cette stratégie. Je parle ici du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada.

Puisque vous vous êtes dit fier d'être le ministre chargé de la Francophonie et du rayonnement de la langue française à l'étranger, ne croyez-vous pas qu'il y aurait lieu d'intégrer le Réseau dans ce projet pilote, de façon à permettre le rayonnement de l'éducation en français à l'étranger?

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Monsieur le ministre, vous disposez de 30 secondes.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Lorsque j'étais ministre du Commerce international, mon rôle était notamment de favoriser la promotion de l'éducation à l'échelle mondiale. C'est une chose qui me tient à cœur. Si les gens du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada veulent venir me rencontrer, nous pourrions voir ce qu'il est possible de faire ensemble. Notre but est de faire rayonner l'éducation et la Francophonie partout dans le monde.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci beaucoup.

**M. Stéphane Bergeron:** Je vous remercie.

[Traduction]

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Nous accordons maintenant la parole à M. Harris

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous remercie, monsieur le ministre, de témoigner devant nous aujourd'hui. Nous disons souvent « Merci de nous accorder du temps malgré votre horaire chargé », habituellement par politesse, mais dans votre cas, je pense que vous avez véritablement été fort occupé ces derniers mois.

Je veux vous poser une question sur Michael Spavor et Michael Kovrig. Je suis sensible à la détermination dont vous avez fait preuve en vous réclamant du principe selon lequel des citoyens ne devraient jamais, au grand jamais, s'exposer à des mesures de

présailles en raison des actes d'un État, particulièrement dans une affaire de nature juridique comme celle-ci. Avons-nous de nombreux alliés dans ce dossier?

Il y a 14 pays qui sont prêts à intervenir publiquement et d'autres qui auraient supposément exprimé leur accord avec nous en arrière-scène. Un groupe de travail a été rapidement mis sur pied dans le cas de l'Iran. Dans l'affaire qui nous préoccupe, je me demande si, forts d'un consensus suffisamment fort au sujet du principe que vous avez énoncé, les pays ont la capacité de réagir collectivement afin de résoudre la question dont nous parlons.

Avez-vous cherché à créer un groupe de travail, ou à former une coalition d'idées et une stratégie qui pourraient avoir un certain effet sur la Chine dans ce dossier?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Madame la présidente, il semble lire dans mes pensées.

Nous avons certainement parlé à un certain nombre de collègues du reste du monde. Je pense que la détention arbitraire préoccupe non seulement le Canada, mais également un grand nombre de pays et de démocraties libérales qui se trouvent dans pareille situation.

Comme je l'ai souligné, notre relation avec la Chine traverse une période turbulente. La situation est complexe et multidimensionnelle, et s'apparente à celle à laquelle sont confrontées d'autres démocraties libérales d'Europe et d'autres régions du monde. Ce qui rend l'affaire complexe, c'est qu'on peut discuter des changements climatiques et de la réforme de l'OMC avec la Chine, mais un profond désaccord nous divise à propos des droits de la personne.

Au chapitre de la détention arbitraire, j'ai effectivement abordé la question avec mes collègues étrangers, et nous cherchons des moyens de coordonner — ou de mieux coordonner, dirais-je — nos interventions pour que l'affaire de Michael Kovrig et de Michael Spavor serve de leçon au monde en montrant que la détention arbitraire est inacceptable et que si pareille mesure était prise de nouveau, nous agirions collectivement, de manière coordonnée.

**M. Jack Harris:** Je vous remercie.

J'examine votre lettre de mandat, qui indique notamment que vous devez « diriger la campagne du Canada en vue de l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies ». Le début tardif de cette campagne a fait l'objet de critiques, comme vous l'avez souligné. Vous ne pouvez être tenu responsable de la situation, puisque nous n'étiez pas ministre, mais peut-on atteindre notre objectif malgré ce départ tardif?

J'ai une autre question à ce sujet. Bien entendu, le Canada était « de retour » sur la scène internationale en 2015, mais d'aucuns ont critiqué le fait que le Canada veut montrer et illustrer ses intérêts, ses principes et ses valeurs dans le cadre des efforts qu'il déploie pour faire partie du Conseil de sécurité, mais il est loin derrière la Norvège, qui réserve 1 % à l'aide officielle au développement. Notre autre concurrent s'est engagé à en réserver 1,7 % d'ici 2030. Vous savez que nous en sommes à 0,27 %, soit la moitié de la moyenne de nos pairs membres de l'OCDE et bien loin de 0,7 %.



Que pensez-vous de cette situation alors que nous évoquons nos valeurs, nos principes et notre rôle dans le domaine des affaires internationales? Depuis quatre ans et demi, nous régressons au lieu de progresser à cet égard, et il y a fort à faire, qu'on investisse pour aider des pays à lutter contre les changements climatiques, ou qu'on fournisse de l'aide au développement nécessaire et qu'on l'augmente en déployant des efforts considérables. Comptez-vous vous engager de nouveau à attendre l'objectif de 0,7 % et à établir un échéancier à cette fin?

• (1610)

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je pense que votre question comporte deux parties.

En ce qui concerne notre campagne, je dirais qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Après avoir assisté à une réunion de la Communauté des Caraïbes, où j'ai représenté le premier ministre lors de la rencontre des chefs de gouvernement, participé à une assemblée de l'Union africaine, où nous avons rencontré un certain nombre de dirigeants africains, et accueilli le Groupe de Lima ici, à Ottawa, je pense que j'entends de plus en plus dire de par le monde que les gens souhaitent la présence d'une voix positive et progresse au sein du Conseil de sécurité. Ils veulent que s'exprime cette voix transatlantique qui changera la donne, qui s'élèvera pour les droits de la personne et contre les changements climatiques, et qui amplifiera la voix de ceux qui ne peuvent se faire entendre sur cette tribune.

Pour ce qui est des chiffres, je dirais qu'ils ne disent pas tout. Ayant participé à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, j'ai rencontré la commandante et le secrétaire-général adjoint. C'est une femme qui dirige la force de police, et je lui ai demandé de venir...

**M. Jack Harris:** Si je puis vous interrompre, je dirais que je comprends que les chiffres ne disent pas tout, et vous pouvez utiliser ce qu'il me reste de temps pour faire le tour de la question, mais les chiffres comptent, car ils permettent de mesurer les efforts investis dans cette initiative.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Voici ce que le commandant de mission m'a dit: « Monsieur, aucun pays n'a autant d'influence que le Canada. Si je pouvais vous demander un faveur, ce serait de maintenir la commandante en poste; elle a plus d'incidence que quiconque sur la mission des Nations unies. »

C'est une personne qui a une incidence.

**M. Jack Harris:** C'est une mission...

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Elle a une incidence.

**M. Jack Harris:** ... et je suis certain que nous sommes tous fiers des efforts qu'on y déploie, mais je parle des conséquences mondiales.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je peux vous parler d'autres missions. Choisissez-en une.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Vous disposez de 20 secondes.

**M. Jack Harris:** Eh bien, je pense que vous avez répondu à ma question, et cette réponse est « non ». Vous n'êtes pas disposé à vous engager de nouveau à affecter 0,7 % aux objectifs d'aide officielle au développement et à signaler au reste du monde que nous sommes prêts à respecter un échéancier à cette fin. Je suis désolé de l'entendre.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Madame la présidente, ai-je le temps de...

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

Nous entendrons maintenant M. Genuis.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je veux commencer en vous informant que j'ai communiqué avec votre bureau il y a quelques semaines au sujet de la situation difficile dans laquelle se trouvait une famille à l'étranger. J'ai travaillé avec Nour Kechacha, de votre bureau. Elle s'est montrée excellente, a su réagir et s'est révélée très utile. Cette famille est maintenant de retour au Canada. Nous posons des questions difficiles afin de défendre les intérêts de la population, mais je pense que nous devrions aussi rendre à César ce qui revient à César. Je tiens à vous remercier avec votre équipe dans ce dossier.

Passons maintenant aux questions difficiles.

Monsieur le ministre, je prends acte de vos observations sur l'aide apportée à Michael Kovrig, Michael Spavor et Gary Schellenberg. C'est une formule que j'ai déjà entendue de la part d'autres fonctionnaires. Il est capital de nommer ces trois personnes.

Je veux vous citer un passage d'un témoignage que le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes en entendu sur nos démarches dans le cadre d'affaires consulaires complexes. Il s'agit des propos de Charles Burton, agrégé supérieur du Macdonald-Laurier Institute:

[...] les fonctionnaires qui ont comparu devant le Comité au cours des réunions précédentes ont répété ad nauseam que dans ses relations avec la Chine, le Canada se concentre sur « la libération immédiate de Michael Kovrig et de Michael Spavor, ainsi que la clémence envers Robert Schellenberg ».

Pardonnez-moi, j'ai mal prononcé son nom. C'est Robert Schellenberg.

Or, quand elle a été interrogée à ce sujet, une fonctionnaire a indiqué qu'il y a deux Canadiens, M. Schellenberg et M. Fan Wei, dont la condamnation à la peine de mort est publique. Pourquoi l'attention est-elle concentrée sur Kovrig, Spavor et Schellenberg, trois Canadiens qui ne sont pas d'origine chinoise, et parle-t-on si peu de Huseyin Celil et de Fan Wei qui sont aussi Canadiens?

Je crois que c'est très inquiétant pour tous les Canadiens qui résidaient en République populaire de Chine avant d'obtenir leur citoyenneté canadienne et d'intégrer notre famille nationale.

Faut-il en déduire que nous nous rangeons tacitement aux arguments selon lesquels les personnes d'origine chinoise qui vivent au Canada conservent une obligation résiduelle d'allégeance à l'État chinois, même après l'obtention de la citoyenneté canadienne? Est-ce la raison pour laquelle notre gouvernement ferme pour ainsi dire les yeux sur le grave problème de harcèlement exercé par l'État chinois à l'endroit des personnes originaires de la République populaire de Chine qui vivent maintenant au Canada, alors qu'il s'agit d'une violation flagrante des droits protégés par la Charte canadienne des droits et libertés?

Essentiellement, M. Burton déplore que le gouvernement ne semble pas accorder autant d'attention aux Canadiens détenus arbitrairement en Chine quand ils sont originaires de la République populaire de Chine. Souhaitez-vous formuler des observations en réaction à ces propos?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je dirais que ce n'est pas du tout le cas. Nous avons abordé ces affaires. Je connais très bien les dossiers de M. Fan et de M. Celil. Nous défendons tout le monde. Si on est Canadien, on est Canadien, et nous offrirons aux gens des services consulaires et défendrons leurs droits. Ce serait une erreur que d'insinuer le contraire. Je peux vous garantir que quand je parle à l'ambassadeur Bardon et à nos fonctionnaires, un Canadien est un Canadien. Nous avons discuté de certains cas, mais je peux vous assurer que chaque...

Il arrive que, par respect, nous devons respecter les souhaits des familles. Pour de nombreuses personnes détenues en Chine et recevant des services consulaires, on nous demande de ne pas évoquer ces dossiers en public. J'ai toujours pour politique de ne causer aucun préjudice quand il est question des conditions de détention ou de la libération potentielle des personnes. C'est la seule politique que nous appliquons...

• (1615)

**M. Garnett Genuis:** Je vous remercie, monsieur le ministre, mais je dois intervenir ici, car après avoir entendu le témoignage de l'ambassadeur Barton concernant le dossier de M. Celil, l'épouse de ce dernier s'est exprimée publiquement dans la presse, se disant préoccupée par le fait que cette affaire ne semble pas recevoir une attention équivalente.

Je prends acte de votre commentaire sur le fait qu'un Canadien est un Canadien, mais vous avez répété une formule en nommant trois individus et personne d'autre.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Écoutez, j'ai une liste exhaustive des Canadiens auxquels nous offrons quotidiennement des services consulaires à l'étranger. Je pourrais vous la défilier en entier. Nous portons une attention particulière à toutes les personnes détenues arbitrairement, notamment en Chine, afin de leur fournir l'éventail des services consulaires.

Il y a même d'autres noms dont vous n'avez probablement jamais entendu parler dans la sphère publique, et c'est pour respecter les souhaits de la famille, mais je peux vous assurer que nos fonctionnaires traitent chaque Canadien de la même manière, et quand nous en défendons un, nous les défendons tous.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le ministre, je dois aborder un autre sujet dans le temps qu'il me reste, mais je le répète, la formule a déjà été utilisée, et je pense que les gens l'ont entendue.

Je vous ai interrogé à la Chambre sur la réaction juridique aux violations des droits de la personne des Ouïghours, et vous avez répondu en indiquant que nous nous préoccupons grandement de la situation. Ce n'était toutefois pas une question à portée générale; elle concernait précisément les démarches juridiques, l'admission des crimes contre l'humanité et le recours à des outils punitifs contre les agents responsables de l'horrificante détention de masse des Ouïghours.

Pourriez-vous traiter précisément des démarches juridiques prises en réaction à cette violation flagrante des droits de la personne?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Nous sommes profondément préoccupés par le traitement des Ouïghours en Chine et par le traitement de toutes les minorités. Dès que l'occasion se présente, je soulève la question des droits de la personne auprès de mes homologues chinois, et nous continuerons de le faire, car la protection et la défense du droit international et des droits de la personne

constituent un principe fondamental de la politique étrangère, et je peux vous garantir que chaque fois...

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** M. Spengemann fera la prochaine intervention de cinq minutes.

[Français]

**M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous remercie, vous et votre équipe, de ce que vous faites. Je vous remercie également de votre engagement et de votre leadership sur la scène internationale.

Ma première question concerne les droits de la personne.

[Traduction]

Monsieur le ministre, vous avez eu l'occasion de parler à la Chambre des tensions observées récemment à Delhi, en Inde. Je voudrais que vous ayez la possibilité de nous faire part de vos réflexions sur l'importance des droits de la personne en général et sur la perception selon laquelle on fait peut-être des compromis au chapitre des droits de la personne au profit de la diplomatie. Cependant, tout comme nous traitons l'économie et l'environnement ensemble, nous devons traiter la défense des droits de la personne et la diplomatie comme des éléments allant de pair.

Je voudrais féliciter notre gouvernement de garder la porte ouverte lorsque la situation est difficile avec des pays comme l'Iran, la Russie et la Chine. Pourriez-vous traiter brièvement de l'importance de la défense des droits de la personne et de la manière dont vous envisagez l'ensemble de votre mandat?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Merci beaucoup.

Je veux seulement prendre 10 secondes pour remercier le député qui a salué le travail des membres de notre équipe qui ont fourni des services consulaires. Certains d'entre eux ont travaillé durant la nuit, pendant des jours, pour fournir des services, et je veux donc simplement souligner l'excellent travail que Mme Kechacha et l'équipe ont accompli.

Concernant le point que vous soulevez, je veux tout d'abord saluer votre travail. Vous êtes un grand défenseur pour vos électeurs; vous soulevez toujours la question des droits de la personne. Comme je l'ai dit, et vous l'avez bien illustré, les droits de la personne constituent un principe fondamental de la politique étrangère du Canada. Nous défendons nos intérêts et nous défendons nos valeurs et nos principes, et la protection et la défense des droits de la personne dans le monde constituent l'un de nos principes fondamentaux.

Nous en sommes fiers, et le point de vue du Canada est respecté dans le monde parce qu'il défend ses valeurs même si ce n'est pas facile, ou peut-être comme d'autres pourraient le penser, même si cela dérange. Le Canada a été là pour défendre les minorités en Chine. Nous avons dénoncé la situation à Delhi dont vous avez parlé; nous avons été très attristés et préoccupés par la violence que nous avons observée. Nous l'avons exprimé. J'ai été l'un des seuls ministres des Affaires étrangères des pays du G20 qui ont appelé le ministre des Affaires étrangères de l'Inde pour lui exprimer leurs inquiétudes et lui demander d'ouvrir la voie à un dialogue pacifique et productif.

Nous avons également essayé de discuter avec nos homologues indiens de l'importance de défendre les droits de toutes les minorités religieuses en Inde. Nous le faisons de manière respectueuse, mais tout en nous fondant sur nos principes, et nous continuerons, là-bas et ailleurs, à défendre les gens qui n'ont peut-être pas voix au chapitre ou qui n'ont peut-être pas une voix aussi forte que celle du Canada.

• (1620)

**M. Sven Spengemann:** Monsieur le ministre, j'aimerais poser une deuxième question brève.

Si je vous disais que de bonnes politiques et pratiques relatives aux droits de la personne, au sens de la primauté du droit, sont également bonnes pour l'économie, comment feriez-vous valoir cette idée auprès de vos homologues à l'étranger?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Comme je l'ai dit, dans nos relations avec d'autres États, ma façon de faire les choses est toujours axée sur les intérêts, les valeurs et les principes du Canada. Les intérêts peuvent correspondre à l'établissement d'une relation commerciale, mais on doit rester fidèle à ses principes. Dans un monde où l'incertitude règne, un monde qui change d'heure en heure ces temps-ci, nous devons être guidés par des principes fondamentaux en raison du respect que cela inspire dans le monde. Qu'il s'agisse du G7, du G20, de l'OTAN, du NORAD — et le reste —, de l'Organisation internationale de la francophonie ou du Commonwealth, ils savent exactement quelle est la position du Canada.

Le Canada défend les intérêts des gens qui n'ont peut-être pas leur mot à dire dans le monde, ou qui sont peut-être victimes de violence. Peut-être que certains accepteraient de faire des compromis. Nous ne faisons pas de compromis. Nous sommes capables de parler des deux sujets en même temps au cours d'une même discussion avec les mêmes personnes.

**M. Sven Spengemann:** Merci, monsieur le ministre.

Durant la minute qu'il me reste, j'aimerais vous inviter, si possible, à poursuivre votre discussion avec M. Harris et à peut-être parler d'un autre exemple où, sur le plan qualitatif, notre aide au développement est bien supérieure à la norme.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Merci.

Je veux dire à mon collègue, M. Harris, que nous voulons toujours en faire davantage. J'essayais de donner un exemple de certains Canadiens qui font bouger les choses de façon bien concrète dans le monde. Ce que j'essayais d'expliquer à M. Harris concernait les répercussions. D'une mission à l'autre, je demande toujours ce que le Canada fait le mieux et ce que nous pouvons améliorer.

Ce que je vous disais, par exemple, c'est que la commandante de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali me disait que le Canada a établi des services de police communautaires et qu'il est en train de transformer la façon dont l'ONU veille au maintien de l'ordre. Les forces policières comptent un plus grand nombre de femmes. Nous avons amené cela là-bas, et on nous dit que nous sommes en train de changer la façon de veiller au maintien de l'ordre, et pas seulement au Mali. Un commandant nigérian m'a dit que nous étions en train de transformer l'ONU. Notre petit groupe de personnes qui est là-bas est en train de changer toutes nos pratiques à l'ONU. Ils font mieux les choses parce que nous sommes présents.

Ce que je veux dire, c'est qu'on peut regarder les chiffres — et évidemment, on peut toujours le faire —, mais il faut également regarder les répercussions. J'ai vu notre mission en Ukraine récemment. J'ai vu celle en Lettonie. Je suis allé à la Force multinationale et Observateurs en Égypte. Je...

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci, monsieur le ministre.

Nous passons maintenant à des interventions de deux minutes et demie — oh, toutes mes excuses. Il s'agit plutôt de cinq minutes.

Allez-y, monsieur Genuis.

**M. Garnett Genuis:** Je pourrais à peine dire mon nom pendant ce temps.

Monsieur le ministre, je vous ai posé la question. Je ne crois pas que vous y ayez répondu. Je veux vous donner une autre chance. J'aimerais que vous me parliez des démarches juridiques — discussions, envoi de lettres — concernant le sort réservé aux Ouïghours.

Il y a des mesures juridiques que vous pouvez prendre, et je crois que vous les connaissez. L'une d'entre elles consisterait à dresser la liste des fonctionnaires qui ont joué un rôle dans la détention des Ouïghours en vertu de la loi Magnitsky. Une autre mesure consisterait à appuyer une enquête internationale sur les crimes contre l'humanité afin de soutenir officiellement la déclaration du musée américain de l'Holocauste.

Encore une fois, entreprenez-vous ou envisagez-vous d'entreprendre des démarches juridiques en réaction à la violation flagrante des droits de la personne que subissent les Ouïghours en Chine?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vais vous donner un exemple.

Vous voulez une démarche juridique? Nous avons appuyé la Gambie dans sa cause contre le Myanmar concernant les Rohingyas. Voilà une...

**M. Garnett Genuis:** Je parlais toutefois des Ouïghours. Ma question porte sur les démarches juridiques entreprises en réaction à ce que subissent les Ouïghours.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je sais, mais je vous ai donné un exemple de nos démarches juridiques.

Nous examinons toujours tous les outils de la diplomatie dont nous disposons. Nous avons soulevé la question. Nous soulevons constamment les questions des minorités et des minorités religieuses en Chine, et nous continuerons à le faire.

Ce que je...

**M. Garnett Genuis:** Merci.

Je suppose qu'en fait, la réponse est non, car je vous ai posé une question sur la réaction juridique concernant la Chine et vous parlez de quelque chose que vous avez fait concernant le Myanmar.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je pense que vous me demandiez un exemple. Je vous donnais un exemple où nous... et nous continuerons à le faire. Le Canada est fort sur la scène internationale, et nous utilisons tous nos moyens diplomatiques.

**M. Garnett Genuis:** Merci, monsieur le ministre.

Je veux revenir sur les observations de M. Spengemann au sujet de l'Inde.

Je crois que nous sommes tous préoccupés par la situation des droits de la personne et du pluralisme en Inde. Il y a deux ou trois ans, votre gouvernement a signé un accord de coopération en matière de sécurité et de renseignement avec l'Inde qui allait élargir considérablement le partage du renseignement.

J'aimerais que vous nous disiez ce que pense le gouvernement de l'état actuel de cet accord à la lumière de certaines des préoccupations qui ont été soulevées au sujet des droits de la personne, notamment par des membres de votre caucus.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Comme je l'ai dit, je pense que je suis l'un des rares ministres des pays membres du G20 qui ont appelé le ministre des Affaires étrangères de l'Inde pour faire part de leurs préoccupations lorsqu'ils ont vu ce qui se passait à Delhi. Vous pouvez vérifier. Nous l'avons fait de façon respectueuse, mais nous avons également fait connaître clairement la position du Canada et nous avons demandé quelle était la voie à suivre pour résoudre pacifiquement la situation dont nous étions témoins. Nous lui avons téléphoné, et nous voulions voir comment les droits de toutes les minorités religieuses pouvaient être respectés.

Lorsque vous demandiez des exemples des mesures que nous prenons, je crois que je suis probablement le seul ministre des pays du G20 qui a téléphoné au ministre des Affaires étrangères...

• (1625)

**M. Garnett Genuis:** Encore une fois, excusez-moi, monsieur le ministre, mais ma question était très précise.

Cette situation change-t-elle la façon dont le gouvernement voit sa coopération avec l'Inde sur le plan de la sécurité et du renseignement?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Nous examinons toujours les faits. Dans tout travail de coopération, nous examinons toujours... Comme je l'ai dit, il faut revenir au principe fondamental de notre politique étrangère, et il s'agit des droits de la personne. Nous défendons les droits de la personne à chaque occasion.

Quels que soient l'accord, l'arrangement ou la collaboration, c'est toujours dans ce contexte, et dans le respect des lois et des règlements du Canada — droit humanitaire et international —, et nous continuerons dans cette voie. C'est un principe fondamental qui sous-tend ce que nous faisons dans le monde.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le ministre, je dirais rapidement que l'objectif de notre comité est de demander au gouvernement de rendre des comptes quant à savoir si ses actions correspondent à ces principes. Nous nous entendons sur les principes établis, mais il nous faut obtenir les détails. J'ai posé la question à deux reprises. Alors, passons à un autre sujet.

Pouvons-nous avoir une idée du coût total de la campagne visant à obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU pour le Canada, des dépenses liées à la campagne, y compris les heures de travail du personnel, les déplacements et les dépenses connexes?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je ne pense pas que les Canadiens se soucient beaucoup des calculs ces temps-ci. Ils souhaitent davantage que nous obtenions un siège au Conseil de sécurité. Comme je l'ai dit, le siège n'est pas une fin en soi...

**M. Garnett Genuis:** Monsieur, la séance du Comité porte sur le budget des dépenses, non?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je comprends. Vous pouvez me poser la question et je vous donnerai la réponse, mais ce

que je vous dis, c'est que je ne crois pas que les Canadiens qui nous regardent portent leur attention là-dessus avant tout. Ils attendent de voir quelle influence peut avoir le Canada dans le monde.

Si vous voulez une information bien précise, je vous dirais qu'en date du 24 février, nous parlons d'environ 2 millions de dollars. Je pense que par rapport aux campagnes du G7 ou à d'autres pays dans le monde qui veulent avoir une influence...

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Il vous reste 30 secondes.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** ..., les Canadiens estimeraient que c'est de l'argent qui est investi pour veiller à ce que nous ayons un monde meilleur.

**M. Garnett Genuis:** Vous dites que le montant de 2 millions de dollars inclut le temps de travail du personnel et toutes les dépenses connexes?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Non, je dis que le montant de 2 millions de dollars correspond aux dépenses opérationnelles liées à la campagne visant l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

**M. Garnett Genuis:** Pourriez-vous présenter au Comité une estimation du coût réel de la campagne visant à obtenir un siège au Conseil de sécurité pour le Canada?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je serai ravi de fournir l'information au Comité dans une lettre.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

C'est maintenant à votre tour, monsieur Fonseca. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous remercie de traverser ces temps très difficiles et de nous expliquer que vous le faites en vous basant sur une approche fondée sur des principes concernant les valeurs canadiennes et un ordre international fondé sur les règles, et d'examiner des questions qui sont parfois non seulement internationales, mais également locales.

Ma région compte une importante communauté tamoule sri lankaise. Il y a deux ou trois semaines, sur Tweeter, vous avez dit que le Canada était déçu de la décision prise par le Sri Lanka de changer son approche à l'égard de la résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur la responsabilisation et la réconciliation.

Vous avez également indiqué que le Canada était prêt à soutenir un Sri Lanka prospère et inclusif. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus à ce sujet, ainsi que sur ce qui est prévu quant aux préoccupations que nous avons concernant la situation des droits de la personne et des relations avec les réfugiés dans ce pays.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Merci, madame la présidente. Je vous remercie des questions, car vous êtes un grand défenseur des Sri Lankais. De nombreuses préoccupations ont été exprimées. Nous sommes inquiets. On m'a demandé quelles mesures nous prenons.

Bien concrètement, nous sommes tout à fait conscients des allégations de violations des droits de la personne qui ont été commises par le général Silva pendant le conflit armé. Comme vous le savez, nous avons été, je pense, parmi les acteurs de premier plan dans le monde pour ce qui est d'appeler le gouvernement sri lankais à rendre des comptes afin de mettre fin à l'impunité, et certainement de faire progresser la réconciliation.

Nous avons notamment exprimé notre inquiétude concernant le retrait du soutien du gouvernement sri lankais à la résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur le Sri Lanka, et nous avons exhorté le gouvernement sri lankais à continuer à donner accès à l'ONU.

Tout à l'heure, on m'a demandé ce que nous faisons concrètement. C'est très concret et lorsque le Canada s'exprime dans le monde sur ce genre de choses, le monde écoute. Nous continuerons à soulever ces questions. Nous le faisons avec respect. Nous le faisons avec fermeté, mais en nous inspirant de nos principes fondamentaux et de nos valeurs.

**M. Peter Fonseca:** Merci, monsieur le ministre.

Encore une fois, nous vivons dans un pays très diversifié. Ma collectivité compte d'importantes diasporas ukrainienne et polonaise. Je sais que vous avez voyagé récemment. Vous êtes allé en Ukraine, en Pologne et en Lettonie et, lors de ce voyage, ce qui a été soulevé, bien entendu, c'est la menace que représentait la Russie. L'Europe de l'Est est aux premières lignes des nombreux défis qui se posent concernant l'ordre international fondé sur des règles.

Pourriez-vous nous expliquer comment ces pays se défendent et nous dire quel rôle joue le Canada, par l'intermédiaire de ses militaires et de ses diplomates, sur ce plan?

• (1630)

**L'hon. François-Philippe Champagne:** En effet, je pense que c'est la semaine dernière que j'ai passé une semaine... Nous sommes allés tout d'abord en Lettonie pour voir nos troupes. Comme vous le savez, le plus grand contingent de Canadiens se trouve en Lettonie. Nos militaires accomplissent un superbe travail dans le cadre de la mission de l'OTAN là-bas, dans l'opération REASSURANCE.

Je dirais que ce que le président, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères de la Lettonie ont dit, c'est que les Canadiens sont les bienvenus. Nous jouons un rôle de premier plan. Nous fournissons de l'aide et créons de la dissuasion. Ils étaient tellement fiers de servir leur pays, et j'étais tellement fier de les voir servir notre pays en Lettonie et changer vraiment les choses. On m'a demandé quelle était la différence canadienne. Il ne suffit que de poser la question aux gens en Lettonie. Les Canadiens sont bien connus pour les mesures qu'ils prennent pour assurer la stabilité et la sécurité dans les pays baltes.

Par la suite, nous sommes allés en Ukraine, l'un des pays avec lesquels, comme vous le savez, nous avons des liens depuis fort longtemps. Il y a plus d'un million d'Ukrainiens au Canada; ils forment l'une de nos plus grandes communautés. Toutefois, nous sommes présents en Ukraine non pas parce que le Canada compte 1,3 million d'Ukrainiens, mais bien parce que nous défendons les valeurs et les principes de la démocratie, de la stabilité et de la sécurité.

Ils avaient la Crimée, qui a été annexée illégalement. Ils se battent dans l'Est de l'Ukraine. Nous y menons l'opération UNIFILIER. J'ai passé du temps avec le commandant et les troupes là-bas.

Nous avons environ 200 militaires qui participent à cette mission. Ils fournissent de l'aide et de la formation aux femmes et aux hommes ukrainiens, dont bon nombre sont sur le front oriental. J'ai rencontré également des femmes incroyables. L'une d'entre elles a essentiellement dirigé la révolution de la place Maïdan.

J'ai été heureux que nous passions plus d'une heure avec le président ukrainien Zelensky. Évidemment, l'Iran était un sujet important lorsque nous nous sommes rencontrés, et il ne s'agit pas seulement des questions de paix et de sécurité et de la façon dont nous pouvons contribuer à la réforme du système. Je dis souvent qu'on a besoin des trois piliers de l'investissement: stabilité, prévisibilité et primauté du droit. On nous a demandé ce que nous pouvions faire là-bas.

L'autre sujet dont nous avons discuté pendant un certain temps, ce sont les boîtes noires. Vous avez peut-être remarqué hier que grâce aux pressions que nous exerçons ensemble — tant au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale qu'ailleurs —, le régime iranien a maintenant dit qu'il allait livrer les boîtes noires à l'Ukraine, ou à la France, pour que leurs données soient téléchargées.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Nous passons maintenant aux interventions de deux minutes et demie.

C'est au tour du député Bergeron.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Je vous remercie. Je vais y aller rapidement.

J'aimerais simplement préciser, d'entrée de jeu, que je ne poserai pas de question sur la situation en Chine, non pas que je ne trouve pas cela important, mais bien parce que nous aurons une autre occasion, monsieur le ministre, d'échanger sur la situation particulière en Chine à un autre comité.

Sous un gouvernement libéral précédent, on avait décidé de promouvoir les droits de la personne, non pas par l'entremise de pressions ou de sanctions, mais par le truchement de l'économie. Devant l'échec de cette approche, si je puis dire, qui saute aux yeux lorsqu'on regarde des régimes comme la Chine, on a décidé de remettre les droits de la personne au centre des préoccupations et même, éventuellement, d'envisager l'application de sanctions.

Un des mandats qui vous ont été confiés est d'utiliser le régime de sanctions découlant de la loi Magnitski pour mieux soutenir les victimes de violations des droits de la personne, en établissant un cadre pour que le matériel saisi à quiconque commet de sérieuses violations des droits de la personne soit remis aux victimes sous une supervision judiciaire appropriée. On a même prévu, dans le budget supplémentaire des dépenses, une affectation d'un peu plus de 3 millions de dollars pour un régime de sanctions solide.

Alors, monsieur le ministre, qu'est-ce qui a été fait dans ce dossier depuis votre arrivée en poste?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Comme vous l'avez bien dit, nous avons prévu des sommes importantes dans le budget pour créer une équipe qui va s'assurer de mettre en place ces sanctions.

**M. Stéphane Bergeron:** Plusieurs prétendent que 3 millions de dollars, ce n'est pas suffisant, mais je vous laisse continuer.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Affaires mondiales Canada détient une expertise en ce qui concerne son régime de sanctions et les sanctions Magnitski.

Je me permettrai de dire ceci: c'est vrai que nous nous battons constamment pour les droits de la personne en Chine, mais nous nous sommes aussi battus pour les producteurs de porc du Québec, entre autres, pour leur assurer un accès en Chine.

Aujourd'hui, la relation avec la Chine est complexe. La complexité qui existe au Canada est similaire à celle de bien d'autres pays de l'Occident avec lesquels j'ai des échanges. D'une part, nous pouvons avoir des échanges commerciaux.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Il vous reste 30 secondes.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** D'autre part, nous devons être fermes au sujet des droits de la personne, parce que cela fait partie des valeurs et des principes des Canadiens et des Canadiennes. C'est cela que les gens veulent que nous défendions, et je pense que nous pouvons faire les deux.

• (1635)

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci beaucoup,

Monsieur Harris, vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Jack Harris:** Merci, madame la présidente.

Je veux aborder une question qui préoccupe bon nombre de Canadiens et de gens dans le monde, soit ce que nous considérons comme l'établissement incessant de colonies de peuplement dans les territoires occupés du Moyen-Orient. Bien entendu, le Canada appuie une solution à deux États.

J'ai, en fait, deux questions.

Ce n'est pas facile, et je dirais que nous appuyons les droits de la personne internationaux même si c'est difficile. C'est une situation qui perdure depuis de nombreuses années, et certains craignent qu'elle se prolonge encore longtemps et qu'il n'y ait finalement aucun moyen d'y mettre fin. Qu'avez-vous à dire au sujet des efforts déployés par le Canada et de sa position à cet égard, et de ce que fait notre pays pour que soit adoptée la solution à deux États qu'il préconise depuis de nombreuses années?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Merci, monsieur le président.

Comme vous le savez, mon collègue, M. Harris, siège à la Chambre depuis longtemps. La position du Canada en ce qui concerne Israël a toujours été d'atteindre l'objectif d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient, ce qui comprend la création d'un État palestinien vivant aux côtés d'Israël en paix et en sécurité.

Je pense qu'il nous faut toujours renouveler ces efforts et réfléchir à la manière d'en arriver à une solution viable à deux États, avec deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Le Canada est un allié d'Israël, mais il est aussi un ami du peuple palestinien. En ce qui concerne la colonisation, comme vous le savez, la politique du Canada est la même depuis de nombreuses années. Nous ne reconnaissons pas les territoires sous contrôle israélien qui ont été conquis en 1967. Nous essayons toujours de trouver des solutions, et nous cherchons à promouvoir le dialogue, car la situation ne pourra se régler que si les parties négocient directement.

**M. Jack Harris:** Me reste-t-il assez de temps pour une autre question à ce sujet?

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Absolument. Il vous reste environ une minute et trente secondes.

[Traduction]

**M. Jack Harris:** Pouvez-vous nous dire ce que le Canada fait pour aider les Palestiniens à se préparer à l'accession au statut d'État? L'État israélien existe depuis de nombreuses années, soit depuis 1948, mais les Palestiniens ont de la difficulté à renforcer leurs capacités. Que fait le Canada pour les aider à cet égard?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** C'est une question très importante.

Nous collaborons avec l'UNRWA depuis un certain nombre d'années. Nous essayons d'aider les Palestiniens vulnérables qui ont besoin d'aide. Nous avons des réfugiés et nous sommes là pour fournir de l'aide, et nous continuerons de le faire. Nous surveillons très attentivement l'UNRWA, cependant, parce qu'il y a eu des allégations. Nous suivons de près l'aide qui est fournie, et nous continuerons à le faire. À titre d'information pour les gens qui nous regardent, l'UNRWA, c'est l'Office de secours et de travaux des Nations unies, qui fournit de l'aide au peuple palestinien.

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Merci, monsieur le ministre.

Nous allons passer à une autre ronde de questions.

Mme Alleslev, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Mme Leona Alleslev:** Merci beaucoup.

Je vais demander des documents précis, si vous me le permettez. J'aimerais connaître le nombre de diplomates, de délégués commerciaux et de membres du personnel ainsi que leurs emplacements respectifs dans les pays de l'Union européenne, en Chine, dans les pays signataires du PTPGP, au Royaume-Uni, au Brésil et en Inde, monsieur le ministre.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Certainement.

**Mme Leona Alleslev:** C'est de l'information assez difficile à obtenir.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Monsieur le président, je serai ravi de le faire. Je suis certain que la députée ne m'en voudra pas de ne pas avoir toutes ces données en tête. Nous serons ravis de vous les fournir par écrit.

**Mme Leona Alleslev:** Je ne vous en veux pas, mais je suis surprise, car je sais que vous les avez habituellement.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Oui, mais pour celles-là, vous m'avez eu. Je ne me souviens pas exactement de l'information concernant les pays signataires du PTPGP.

**Mme Leona Alleslev:** De plus, je sais qu'une évaluation des répercussions a été réalisée. Je me demande si nous pourrions en avoir une copie pour la conversation commerciale du Mercosur qui est en cours avec le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay.

Je me demande si nous pourrions également avoir une copie de l'évaluation des répercussions pour le nouvel ALENA. Bien que je sais que cela a été fait en fonction d'une comparaison avec l'absence d'accord commercial, je me demande si nous pourrions avoir une évaluation des répercussions dans laquelle on compare l'ALENA avec l'ACEUM.

• (1640)

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie de cette question très précise.

Je me tournerai vers un Canadien exceptionnel qui a joué un rôle de premier plan dans toutes ces négociations, soit Steve Verheul. Vous voulez peut-être donner quelques renseignements supplémentaires...

**Mme Leona Alleslev:** Ce n'est pas nécessaire. Je veux... Nous aurons de nombreuses occasions de vous poser des questions à ce sujet après que nous aurons pu examiner les documents.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** J'ajouterais: dans la mesure où ils existent. Avant de vous répondre, je me suis tourné vers mon adjoint uniquement parce que j'ignore si les documents auxquels vous faites allusion existent tous... Je tiens à le savoir avant de promettre leur communication.

**Mme Leona Alleslev:** S'ils n'existent pas, pouvez-vous m'informer...

**L'hon. François-Philippe Champagne:** D'accord.

**Mme Leona Alleslev:** ... à un autre moment, parce que je voudrais aussi comprendre comment... Je sais que, en mars 2018, nous avons entamé des négociations sur le Mercosur. Donnez-nous une idée, si vous le pouvez, de l'imminence d'un accord.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie de cette question.

Vous me ramenez à l'époque où j'étais ministre fédéral du commerce international. Je me souviens donc de notre point de départ, mais je ne saurais vous dire exactement où nous sommes rendus. M. Verheul pourra faire le point, si vous permettez.

Je sais à quel moment nous avons commencé, parce que j'étais moi-même un acteur, mais peut-être pouvez-vous, monsieur Verheul, donner quelques détails supplémentaires.

**M. Steve Verheul (négociateur en chef et sous-ministre adjoint, Politique et négociations commerciales, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Avec nos homologues du Mercosur, nous avons planifié le prochain cycle, qui est censé se dérouler d'ici quelques semaines, mais, comme beaucoup d'autres manifestations, c'est un peu en suspens, pour le moment. Nous n'avons pas encore pris de décision définitive sur sa tenue, mais cette négociation a progressé à un rythme constant.

**Mme Leona Alleslev:** Merci beaucoup.

Depuis août 2017, vous travaillez aussi avec l'Inde à un autre accord commercial. Malheureusement, notre pays ne s'est peut-être pas montré sous son meilleur jour pendant la visite de notre premier ministre, en février 2018. Nos négociations en ont-elles souffert ou avancent-elles aussi et se rapprochent-elles d'un accord?

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Il vous reste moins d'une minute.

[Traduction]

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Nos rapports avec le ministre des Affaires étrangères de l'Inde sont excellents. Vous vous rappellerez que moins de 20 jours après notre première rencontre au G20, il est venu au Canada. Nous avons eu des discussions. Nous avons, avec l'Inde, le remarquable Accord sur la protection des investissements étrangers que nous essayons de faire entériner. J'ai eu des conversations avec le ministre.

Comme vous le savez, l'Inde revoit sa propre politique nationale sur les accords de protection des investissements étrangers et les accords commerciaux en général, de sorte qu'elle...

**Mme Leona Alleslev:** Ça ne se déroule peut-être pas aussi bien que pour l'autre accord, comme on vient de nous le laisser entendre.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** D'après ce que j'ai compris, l'Inde revoit sa stratégie. Pas seulement pour le Canada, mais pour ses relations internationales. Elle revoit sa stratégie des accords commerciaux internationaux en général.

**Mme Leona Alleslev:** Merci beaucoup.

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Merci.

Nous commençons une autre ronde de questions de cinq minutes.

Monsieur Virani, vous avez la parole.

**M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.):** J'aimerais d'abord vous féliciter, monsieur le ministre, pour votre travail acharné depuis votre arrivée en poste, notamment en ce qui concerne le coronavirus et le vol 752 en Iran.

[Traduction]

Il convient particulièrement de le faire vu les questions sur vos efforts pour défendre tous les Canadiens, sans égard à leurs origines ou à leurs antécédents. Tous les Canadiens sont égaux. La sincérité de cette déclaration était évidente dans le traitement et l'appui que nous avons accordés à la collectivité d'ascendance iranienne de notre pays, au début de l'année.

[Français]

Alors, je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Ma première question sera très générale.

Vous avez beaucoup entendu parler des préoccupations de notre comité pour les droits de la personne, que je partage avec lui. Je suis un avocat spécialiste de ces droits et j'ai été constitutionnaliste avant d'être un élu. On vous a aussi questionné sur l'argent dépensé par le Canada dans ses engagements internationaux.

Une question très simple, monsieur le ministre, à brûle-pour-point: Si, sur la scène internationale, vous prenez la défense des droits de la personne, est-ce que vous et Affaires mondiales Canada devez y consacrer de l'argent en visitant différentes régions du globe?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** C'est ce que nous faisons. Non seulement parlons-nous des droits de la personne, mais, comme peut le montrer notre politique étrangère féministe, par exemple, nous admettons plus de femmes aux négociations, aux discussions pour la paix, plus de femmes au pouvoir et nous en mobilisons plus. Par exemple, au Mali, où j'étais, récemment, j'ai organisé une table ronde avec des femmes qui essaient de participer au processus de paix. Empiriquement, il est avéré — et nous devrions aussi le savoir, le monde également — qu'une participation plus grande des femmes aux processus de paix rend les paix plus durables, meilleures dans leurs effets, et mieux adaptées aux besoins des communautés.

Eh oui! En défendant les droits de la personne dans le monde, nous joignons le geste à la parole. Non seulement en sommes-nous les défenseurs, mais, également, quand nous percevons des lacunes dans les mesures à cette fin, nous pouvons intervenir pour changer le sort de la bataille. Je reviens toujours à ce que disait mon honorable collègue Harris. Pour moi, les chiffres et les effets doivent aller de pair. Je peux vous relayer l'histoire des femmes, au Mali, où nous participons, par exemple, aux prochaines élections. Elles ont dit que notre modeste contribution pécuniaire avait eu, sur les résultats, un effet disproportionné.

Nous essayons d'être futés. Nous essayons de mobiliser les tiers. Nous savons que le Canada, à lui seul, ne peut pas nécessairement changer le monde, mais il peut exercer de l'ascendant. Vous avez dit que l'Iran, où nous avons mis sur pied un groupe international de coordination et d'intervention pour aider les victimes, était un bon exemple.

• (1645)

**M. Arif Virani:** Merci, monsieur le ministre.

Je me sers de la réponse que vous avez donnée à une question de M. Harris. En réponse à une question, vous aviez aussi affirmé qu'il arrive parfois, particulièrement avec la Chine, que nous devions, de temps à autre, exprimer notre profond désaccord en matière des droits de la personne.

Je suis très fier de représenter un grand nombre d'électeurs d'ascendance tibétaine dans ma circonscription de Parkdale—High Park. Je suis également très fier de notre bilan des questions que nous soulevons sur la liberté de religion et les libertés linguistiques. Je sais que, en 2018, devant le mécanisme d'examen périodique universel, au Conseil des droits de l'homme, à Genève, nous avons précisément recommandé que la Chine mette fin aux poursuites et aux persécutions fondées sur la religion ou les croyances, y compris contre les bouddhistes tibétains.

Devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, nous avons aussi déclaré que le gouvernement chinois, par sa persécution continue des minorités religieuses et ethniques, particulièrement au Tibet et dans le Xinjiang, contrevenait à ses obligations internationales et à sa constitution. Nous avons vivement incité les autorités à libérer immédiatement toutes les personnes détenues pour avoir exercé leurs droits, notamment à la liberté de religion et d'expression et à protéger les défenseurs des droits linguistiques et culturels, parmi lesquels le dénommé Tashi Wangchuk, peut-être l'exemple le plus célèbre.

Revenons à une question soulevée au cours de la dernière heure. Pourriez-vous faire le point, pour nous, sur l'utilité de parler de ces questions très urgentes, particulièrement à l'égard de la République populaire de Chine, et sur les mesures que prend actuellement le

gouvernement pour promouvoir la liberté de religion pour les bouddhistes tibétains et les musulmans ouïgours?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Merci.

Tout d'abord, la situation des Ouïgours et des Tibétains nous préoccupe beaucoup. Que ce soit bien entendu. Comme je l'ai dit en réponse à une question de notre collègue Genuis, le dialogue franc entre mon homologue chinois et moi nous permet de soulever ces questions et d'y revenir souvent. Nous nous sommes déjà rencontrés trois ou quatre fois et, chaque fois, il y a des attentes, parce que c'est ainsi qu'est le Canada.

On s'attend à ce que je parle des droits de la personne, de Michael Spavor, de Michael Kovrig, de Schellenberg, de tous les autres dossiers en suspens en Chine, de notre inquiétude pour les minorités de Chine et de notre souci de maintenir le droit international. Ce dialogue nous donne l'occasion de rendre, chaque fois, ces questions plus visibles.

Comme je l'ai dit, les rapports entre les deux pays sont pluridimensionnels et complexes. Ce dialogue nous autorise à faire revenir ces questions sur le tapis, parce que je peux vous assurer que les Chinois savent que, à nos rencontres, ces questions resurgiront. Chaque fois, elles reviennent au premier rang.

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Nous allons passer de nouveau à Mme Alleslev, qui dispose de cinq minutes.

[Traduction]

**Mme Leona Alleslev:** Merci beaucoup.

J'ai des questions sur d'autres statistiques, cette fois sur les permis d'exporter. Je voudrais me faire une idée de l'arriéré actuel des demandes à traiter, par pays, dont nous attendons la réception des permis. À combien se chiffre l'arriéré, et comment est-il réparti par pays?

Ensuite, je voudrais savoir, pour chacune des cinq dernières années, le nombre de permis retirés par le demandeur, à quel moment, après combien de temps en moyenne, encore une fois, pour chaque pays.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Vous ne m'en voudrez sûrement pas de ne pas le savoir par coeur.

**Mme Leona Alleslev:** On remet ça à votre prochaine visite.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Monsieur le président, je me munirai d'un tableau.

Je me contenterai de dire que nous traitons environ 7 000 demandes de permis par année. Les détails suivront. Je veux seulement vous donner le contexte.

Je suis devenu ministre des Affaires étrangères il y a environ quatre mois. L'une de mes priorités et la raison de la présence de M. Verheul, à ma gauche, sont la révision à peu près intégrale du processus, que je lui ai demandé de faire, parce que, d'où je viens, la prévisibilité est essentielle aux entreprises. J'ai toujours dit que nous avions besoin d'un système qui assurerait la prévisibilité. Si nous devons rejeter une demande, mieux vaut le dire sans délai.



**Mme Leona Alleslev:** Sans délai et de façon cohérente. C'est visiblement une caractéristique d'un certain nombre d'entreprises au Canada...

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Absolument.

**Mme Leona Alleslev:** ... particulièrement vu qu'elles ont perçu un changement dans les façons de faire, que, même avec nos alliés, les permis d'exporter ne sont pas approuvés. Voyons les faits, ensuite, peut-être, pourrions-nous comprendre votre nouveau processus pour pouvoir nous exprimer plus clairement. Nos partenaires en matière de défense sauront ainsi ce qui sera approuvé rapidement, parce que les entreprises perdent vraiment des clients, ce qui a des répercussions considérables.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Nous serons heureux de le faire.

**Mme Leona Alleslev:** Merci beaucoup.

Enfin et surtout, pouvez-vous nous donner une idée de la coordination actuelle du travail entre votre ministère et Citoyenneté et Immigration sur l'émission de visas, pour les pays gravement touchés par le coronavirus, parmi lesquels l'Iran?

Un certain nombre de mes électeurs s'inquiètent de ce que des Iraniens continuent de recevoir des visas. Les vols n'arrivent pas nécessairement d'Iran, mais des Iraniens arrivent au Canada en passant par d'autres pays. Pourtant, nous ne savons rien de leur état de santé. Quel régime de visas mettez-vous en place et comment protégeons-nous les Canadiens par ce processus?

• (1650)

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Notre devoir est de protéger la santé et de garantir la sécurité des Canadiens, ici et à l'étranger. En Iran, nous fournissons des services consulaires à l'Italie, qui nous a beaucoup aidés après l'écrasement du vol PS752. J'en ai remercié mon homologue aujourd'hui. Je tiens à le souligner, parce que nous avons reçu de ce pays beaucoup plus que ce qu'un protecteur — comme nous le disons, dans notre milieu — ferait normalement.

Nous collaborons avec l'Italie. Nous surveillons aussi de près ce qui s'y passe, parce que nous comprenons que les limitations de vols peuvent imposer certaines complications aux voyageurs qui veulent revenir. D'ailleurs, nous rendons la pareille à l'Italie.

**Mme Leona Alleslev:** S'agit-il d'une façon de faire en usage à la grandeur de l'administration fédérale et cherchons-nous à collaborer avec les organismes étrangers chargés de la citoyenneté et de l'immigration sur la question des visas et des visas accordés aux visiteurs, ce genre de questions que nous...

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Oui. Beaucoup de comités de sous-ministres collaborent entre eux.

**Mme Leona Alleslev:** Merci.

Me reste-t-il du temps? Je le cède à M. Epp.

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Il reste environ une minute.

**M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC):** Merci, monsieur le ministre. Je suis reconnaissant de la possibilité d'en savoir davantage sur la place du Canada dans le monde.

Revenons à nos rapports avec notre voisin du Sud. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que nous étions partenaires, amis et unis par la géographie. Visiblement, comme M. Verheul le sait très bien, nos liens économiques sont très forts.

En ce qui concerne plus précisément la COVID-19, sauriez-vous décrire le niveau de collaboration et de coordination entre nous et ces voisins?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Nos fonctionnaires, de différents ordres de gouvernement, sont en rapports quotidiens. Le meilleur exemple est celui du navire *Grand Princess*. Vous avez peut-être entendu les observations du président Trump, sur la réponse immédiate et excellente du Canada à la demande des États-Unis.

Le Secrétariat d'État des États-Unis nous a demandé de rapatrier les Canadiens qui étaient à bord. J'ai confirmé la réception de cette demande. C'était un navire de croisière. Pour protéger la santé et garantir la sécurité, nous voulions empêcher la propagation du virus en Amérique du Nord. Voilà pourquoi nous avons collaboré avec nos homologues américains. Dès le premier jour, nous étions au Japon avec les CDC.

[Français]

**Le vice-président (M. Stéphane Bergeron):** Je vous remercie de votre collaboration, monsieur le ministre.

Nous allons commencer une autre ronde de cinq minutes.

Madame Sahota, vous avez la parole.

[Traduction]

**Mme Ruby Sahota:** Merci, monsieur le président.

Mes questions s'enchaîneront aux précédentes. À propos de coordination, l'interdiction, par le président Trump, d'accueillir des ressortissants étrangers aux États-Unis a fait beaucoup de bruit. L'Union européenne et d'autres alliés ont souligné l'importance de la coordination et des lignes de communication pour combattre la COVID-19, vu que c'était maintenant une pandémie et pas seulement un problème canadien ou italien ou quoi encore.

À quoi ce processus ressemble-t-il maintenant? Comment la coordination entre pays se fait-elle? Comment devrait-elle se faire? Quels sont les effets négatifs d'une absence de coordination?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Merci beaucoup. C'est là que le multilatéralisme devient important.

Par exemple, dès les premiers cas en Chine, nous étions évidemment en rapport avec les autorités chinoises pour rapatrier des Canadiens. Plus récemment, en Corée du Sud, j'ai appelé mes homologues pour tirer les leçons des événements, afin de bonifier ces leçons, les appliquer et instaurer des pratiques exemplaires.

Nous sommes en rapports constants avec des pays de toutes les régions. Nous surveillons la situation et, encore une fois, je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus profonde à l'équipe. Vous avez vu, par exemple, l'évolution si rapide de la situation en Italie. Comment pouvons-nous informer les Canadiens? Mon premier souci de ministre est d'informer rapidement les Canadiens pour qu'ils prennent leurs propres décisions en matière de voyages.

Dans le cadre d'une téléconférence des ministres de la Santé des pays membres du G7, j'essaie aussi, en ma qualité de ministre des Affaires étrangères, de susciter et de diriger un groupe dont les membres pourront mutuellement faire le point à un rythme hebdomadaire. Aujourd'hui, ma conférence téléphonique avec mon homologue italien a été riche en leçons.

Nous continuerons d'être vigilants. J'avais de longs déplacements de prévus pour la semaine prochaine, et nous les revoyons à la baisse. Il est évident que nous devons réfléchir à, dorénavant, notre diplomatie par vidéoconférence, pour nous tenir informés tout en réduisant les risques.

• (1655)

**Mme Ruby Sahota:** Trouvez-vous les pays loquaces sur les leçons qu'ils ont tirées et les mesures qu'ils auraient pu prendre?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Oui. On constate, quand on est devant...

**Mme Ruby Sahota:** En avez-vous un exemple?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Aujourd'hui, l'Italie en a été un bon exemple. J'ai voulu savoir comment elle s'était retrouvée avec le nombre actuel de cas. On m'a expliqué la propagation du virus, les rapports, les pourcentages, les mesures prises et les motifs de ces mesures. Dans une large mesure, c'est autant de leçons qui, ramenées à notre propre situation, nous enseignent à aplatis la courbe, à collaborer avec les différentes autorités et à distinguer les mesures efficaces.

Certains pays ont décidé de fermer leurs frontières. Ça n'a pas semblé très efficace dans de nombreuses régions.

**Mme Ruby Sahota:** Où? Pouvez-vous en donner des exemples, et pourquoi pas?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Vous avez vu, par exemple, que, au début de l'épidémie, des pays ont immédiatement décidé de fermer leurs frontières, l'Italie, par exemple.

Maintenant, en rétrospective, nous pouvons discerner, parmi les autres mesures prises, lesquelles ont permis d'arrêter le virus. Quand on a déterminé qui était le premier malade, d'où il arrivait — j'ignore si c'était un homme ou une femme —, l'interaction avec le virus, la durée d'hébergement du virus par cette personne, les modalités de sa transmission et les lieux par où sont passées ces personnes. Les autorités ont pu déterminer dans quelles régions.

Toutes ces leçons sont visiblement très utiles. J'ai conversé avec mes homologues sud-coréen et turc et, ce matin, avec mon homologue australien. Tous sont très ouverts. Nous essayons de créer un groupe de pays pour nous tenir au courant de l'évolution de la situation et mettre en oeuvre des mesures qui arrêteront la propagation du virus, non seulement en Amérique du Nord, mais partout dans le monde.

**Mme Ruby Sahota:** En ce qui concerne les droits de la personne — je m'éloigne un peu de la question de mon collègue —, il est intéressant de constater l'opposition des conservateurs à la candidature du Canada à un siège au Conseil de sécurité et l'opposition à certaines des mesures prises pour essayer d'obtenir ce siège.

Quels avantages percevez-vous pour les droits de la personne, du fait de l'occupation de ce siège par le Canada?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** J'espère que nous pourrions tous parler d'une seule voix. Si vous vous souciez des droits de la personne, du changement climatique, de l'égalité des sexes dans le monde, je pense que vous souhaitez l'obtention de ce siège par le Canada. Le Canada est la voix progressiste, la voix positive. Tant...

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Il vous reste 15 secondes.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** ... en Afrique, dans les pays baltiques, que j'ai visités récemment, que dans le Groupe de

Lima, tous veulent, par cette voix, se faire entendre à la table autour de laquelle on discutera de paix et de sécurité.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci, monsieur le ministre.

Nous sommes de retour aux interventions de deux minutes et demie.

La parole est à M. Bergeron.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je sais que vous m'avez dit, il y a quelques instants, que vous vous appuyiez essentiellement sur les faits, mais vous m'inquiéteriez si vous me disiez que vous ne teniez pas compte des hypothèses qui pourraient se révéler moins favorables au Canada.

Je reviens donc sur la question de la fermeture des frontières américaines aux vols en provenance de l'Europe. Est-ce que, à un moment ou à un autre de vos discussions, depuis hier, vous avez eu le sentiment, sinon la conviction, que les Américains souhaitaient que nous leur emboitions éventuellement le pas?

D'autre part, rassurez-moi et dites-moi que vous avez prévu un scénario où les Américains fermeraient leurs frontières au Canada. Quelle serait notre réaction?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie.

Je n'ai pas eu d'indication à ce sujet. Lorsque la situation est fluide, je mets souvent de côté les hypothèses. Dans le cas qui nous intéresse, les faits changent d'heure en heure partout dans le monde. La meilleure façon de prévoir ces changements est de considérer les faits au moment où ils me sont présentés, de me fier à la science, de consulter nos experts en santé publique et de parler avec nos homologues à l'étranger.

À ce jour, dans les discussions que j'ai eues, je n'ai pas eu d'indication à cet égard.

• (1700)

**M. Stéphane Bergeron:** Je comprends que vous vous accrochiez davantage aux faits et à ce qui pourrait apparaître comme la logique la plus élémentaire, mais je vais me permettre de dire quelque chose que vous ne vous permettriez probablement pas de dire: nous savons particulièrement que l'actuel occupant de la Maison-Blanche s'est caractérisé par des comportements qui pourraient apparaître pour le moins imprévisibles depuis le début de son mandat. D'aucuns prétendent que la décision de fermer complètement les frontières à tout vol provenant de l'ensemble des pays d'Europe, sauf le Royaume-Uni, correspond à ce type de comportement pour le moins inattendu. Disons cela comme cela.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Il ne reste que 30 secondes.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Vous avez vu, dans le cas du *Grand Princess*, la coordination qu'il y a eu pour procéder au rapatriement des Canadiens. C'est un bel exemple des efforts que nous déployons pour partager l'information et nous assurer que tout se fait dans le bon ordre pour enrayer la propagation du virus en Amérique du Nord.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci beaucoup,

[Traduction]

Monsieur Harris, vous disposez de deux minutes et demie.

**M. Jack Harris:** Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, parlons des élections boliviennes, qui ont eu lieu à peu près à la même époque que les nôtres, en octobre dernier.

Le Canada a participé, avec l'Organisation des États américains, l'OEA, à ce qui semble maintenant, de toute évidence, un échec dans la surveillance des élections. Il y a eu des allégations de fraude, d'après une analyse statistique. Pour la première fois, elle s'est révélée bancale, sans fondement concret, et elle a conduit à d'importantes démonstrations et, finalement, à l'installation d'un gouvernement différent par les militaires et des promesses d'élections qui n'ont pas eu lieu, etc. Elles auront lieu quelque part en mai.

Le Canada y a eu un rôle et a appuyé l'opération. Croyez-vous qu'il faudra agir différemment pour les élections de mai? Nous savons qu'on avait empêché les représentants du parti de M. Morales de se porter candidats. Nous avons observé diverses manifestations. Il faudrait une autre méthode de surveillance des élections et peut-être d'autres observateurs que la seule OEA. Le Canada est-il prêt à demander plus de participation d'autres pays à la surveillance pour assurer des élections boliviennes les plus régulières possible?

L'influence sur les événements actuels a été considérable. Si nous devons appuyer la démocratie, ne devrions-nous pas encourager un contrôle élargi de ces élections et la participation directe, là-bas, de Canadiens à leur surveillance?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Madame la présidente, une chose qui devrait tous nous préoccuper est le recul des démocraties libérales dans de nombreuses régions du monde. Ce que nous avons observé dernièrement en Amérique du Sud plus particulièrement devrait tous nous inquiéter, qu'il s'agisse du Venezuela ou des pays que vous avez mentionnés. Le Canada est toujours disposé à prêter main-forte. Si mon honorable collègue a des suggestions pratiques sur la façon dont nous pouvons améliorer les choses, je suis prêt à l'écouter, étant donné que nous assistons actuellement à un recul dans le monde des gens qui adhèrent au principe de démocratie libérale et des élections libres et honnêtes.

Lorsque j'ai communiqué avec le Groupe de Lima, par exemple, c'était évidemment pour aider le peuple vénézuélien, mais aussi pour discuter avec mes homologues et leur dire que nous devons en faire plus. J'étais censé être au Panama la semaine prochaine avec un certain nombre de collègues pour parler de...

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci. Je suis désolée, monsieur le ministre.

Nous allons maintenant passer à la prochaine série de questions, à commencer par le député Epp.

**M. Dave Epp:** Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vais revenir sur notre relation avec nos voisins du Sud. Je crois que nous partageons la plus longue frontière non protégée dans le monde. En parlant de la COVID-19, vous avez évoqué la collaboration entourant le rapatriement de certains Canadiens qui se trouvaient à bord du navire de croisière au large de San Francisco. Nous avons un grand nombre de passages frontaliers tout le long de cette frontière non gardée.

Revenons sur le niveau de coordination avec nos voisins américains qui existe à ces postes frontaliers.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** À ma connaissance, le ministre Blair a communiqué régulièrement avec son homologue américain. Les responsables se parlent puisque, comme vous l'avez dit, c'est la seule façon de gérer la plus longue frontière non gardée dans le monde. Comme je l'ai mentionné, le *Grand Princess* était un bel exemple de coordination à tous les égards. Nous avons échangé. Nous savions à quel moment le navire allait arriver. Nous avons discuté avec les autorités locales et étatiques. Nous nous sommes assurés que le débarquement s'effectuerait de manière structurée.

• (1705)

**M. Dave Epp:** Mis à part ce navire de croisière, j'aimerais parler plus précisément de toute cette frontière qui traverse le pays. La surveillons-nous? Quel protocole appliquons-nous actuellement à la frontière, compte tenu expressément de la COVID-19?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** C'est ce que je disais. J'ose croire que les responsables discutent plus qu'à l'habitude de toutes les mesures qui sont prises.

Vous n'êtes pas sans savoir que le président a annoncé certaines mesures hier. Sauf erreur, elles entreront en vigueur à compter de minuit demain. Les gens discutent. Notre ambassadrice à Washington demeure en contact avec les responsables américains, et nous échangeons constamment. Notre but commun consiste à trouver une façon d'arrêter la propagation du virus.

Jusqu'à présent, si vous comparez la situation de l'Amérique du Nord à celle de l'Europe et d'autres régions du monde, et que vous regardez le nombre de cas qu'il y a dans la population, vous pouvez dire que nous avons mis en œuvre des mesures adéquates pour protéger les Canadiens, à la lumière de ce qui a été fait des deux côtés de la frontière — nous sommes deux nations souveraines, mais nous nous sommes fiés aux responsables de la santé et à l'Organisation mondiale de la Santé.

**M. Dave Epp:** C'est exact.

Je vais revenir sur la décision des États-Unis d'interdire ou d'annuler les vols en provenance de l'Europe, et sur la question de mon collègue du Bloc. J'ai la chance de vivre à Leamington, qui se trouve en fait au sud de Detroit. Lorsque je voyage à l'étranger, je passe souvent par l'aéroport international de Detroit. Aussi, Leamington compte une importante diaspora d'Italiens.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Oui, je suis déjà allé là-bas.

**M. Dave Epp:** Que faisons-nous à ce poste frontalier pour surveiller la situation? Je crois que vous avez dit ne pas avoir connaissance de personnes qui arrivent d'Europe par des points d'entrée américains, ou qui arrivent au Canada, ou inversement. Est-ce que nous surveillons ce genre de déplacements?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Comme je l'ai dit tout à l'heure à notre collègue, je dois travailler à partir des faits. Les mesures que les États-Unis ont annoncées n'ont pas encore pris effet. Rien n'atteste le genre de déplacement dont vous parlez. Nous discutons avec les responsables américains, et nous allons continuer à le faire ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les Canadiens ici et à l'étranger.

C'est pour cette raison que j'ai parlé à mon homologue italien ce matin — à vrai dire, c'était à l'heure du dîner. Je voulais m'assurer de comprendre l'incidence qu'avait la mesure sur lui. Je souhaitais également savoir à quel point la fermeture d'une frontière pouvait être efficace, puisque son pays a dû prendre des mesures.

Nous avons eu plusieurs échanges. C'est la meilleure chose que nous puissions faire pour protéger les Canadiens. Ceux qui nous regardent à la maison comprennent que c'est ce que nous faisons 24 heures par jour, sept jours par semaine.

**M. Dave Epp:** Vous avez dit que l'Italie surveille les cas individuels. Cette mesure a réduit très efficacement la propagation, possiblement encore plus que la fermeture des frontières. Que fait le Canada en ce moment?

Vous avez parlé de mesures. En faisons-nous le suivi? Notre comité pourrait-il recevoir des données sur le suivi effectué, sur les mesures et sur les rapports, au fil de l'évolution de la situation?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie de votre question. Nous avons organisé des points de presse presque quotidiens pour les Canadiens qui nous regardent à la maison. Si vous souhaitez obtenir plus de détails sur certaines des mesures prises, le ministre de la Sécurité publique serait mieux placé pour le faire.

Comme nous l'avons fait lors de l'écrasement en Iran...

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Il vous reste 30 secondes.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** ... nous avons tenu les Canadiens au courant quotidiennement. Nous comprenons que nous devons les renseigner dans des moments comme celui-ci. Nous devons les rassurer. Nous devons être disposés à donner de l'information aux Canadiens. C'est ce que nous allons continuer à faire.

**M. Dave Epp:** Merci, monsieur le ministre.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie, monsieur.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Le prochain intervenant est le député Spengemann.

**M. Sven Spengemann:** Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, j'aimerais revenir sur la Politique d'aide internationale féministe.

Vous avez récemment prononcé une allocution au Conseil des relations internationales de Montréal, ou CORIM. Vous avez dit songer à rédiger un livre blanc sur la politique étrangère féministe. J'aimerais que vous preniez un instant pour expliquer aux Canadiens en quoi cette politique est importante, mais surtout, quelle est son incidence actuellement.

D'excellents messages sont diffusés. Pour ceux d'entre nous qui prennent part à la diplomatie parlementaire, nous savons que la politique est connue de nos homologues. Quoi qu'il en soit, il serait peut-être bon de parler davantage de l'importance de cette politique aux Canadiens et aux personnes à l'étranger.

Aussi, où se trouve la frontière? Quelles sont les limites que nous essayons de repousser dans la prochaine phase de la politique?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie infiniment de votre question. Il est vrai que, dans mon discours sur la politique étrangère, j'ai dit que nous rédigerions un livre blanc sur notre politique étrangère féministe.

Si nous le faisons, c'est parce que les gens de partout dans le monde constatent les répercussions de la politique sur le terrain, et ils veulent que nous la documentions et que nous y fassions participer la société civile aussi. Je pense que tous les parlementaires peuvent bel et bien souscrire à notre démarche.

Nous avons mis en œuvre un certain nombre de mesures. Par exemple, lorsque nous avons nommé Jacqueline O'Neill au poste d'ambassadrice du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité, c'était du jamais vu. Elle parcourt le monde pour donner des exemples positifs de ce qu'une politique féministe peut accomplir sur la planète.

On m'a posé une question tout à l'heure sur les mesures concrètes que nous prenons. Permettez-moi de bien me faire comprendre des Canadiens qui nous écoutent: c'est bien plus qu'un slogan. Il s'agit vraiment ici d'effets tangibles sur le terrain. Nous allons réunir cette information dans le livre blanc.

De nombreux pays nous ont demandé des exemples. Il y a par exemple un contingent de femmes que nous avons envoyé au Mali pour maintenir l'ordre. Notre façon de procéder a changé la donne. Il en va de même pour les femmes que nous avons déployées dans les forces de maintien de la paix, conformément à l'Initiative Elsie et aux Principes de Vancouver. Ce sont toutes des choses que nous faisons.

Le reste de la planète regarde ces initiatives. Le Canada donne vraiment l'exemple à ce chapitre. Nous espérons pouvoir convaincre d'autres pays au moyen de ce livre blanc. Nous savons que le Canada ne peut pas nécessairement tout transformer à lui seul, mais nous pouvons y arriver en partageant l'information et en incitant les autres à joindre leur voix à la nôtre quant au pouvoir de la participation des femmes et de l'égalité des sexes dans le monde.

● (1710)

**M. Sven Spengemann:** Monsieur le ministre, dans des contextes d'après conflit, il y a probablement un grand nombre de ménages qui sont dirigés par une femme seule. Il se peut que le mari ait été tué, ait été chassé ou ait pris la fuite, alors qu'il avait plusieurs enfants. Par conséquent, l'autonomie économique à petite échelle est tout aussi importante que les considérations relatives à la sécurité.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je le pense aussi. Je dis toujours qu'il faut la sécurité pour assurer la stabilité et la prospérité.

Je vais vous donner l'exemple du Mali. J'ai rencontré le président de ce pays. En raison du conflit, 900 écoles ont été fermées. Par conséquent, le pays perd essentiellement une génération. Les personnes les plus touchées sont les jeunes filles et les femmes. Lorsque la région est dangereuse, elles ne peuvent pas sortir. Les filles ne vont pas à l'école parce que celles-ci sont fermées, ce qui crée vraiment un environnement déplorable. C'est pour cette raison que nous sommes là-bas au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, ou MINUSMA. Nous essayons de changer la donne sur le terrain, et nous continuerons à le faire.

**M. Sven Spengemann:** Monsieur le ministre, j'aimerais prendre le temps qu'il me reste pour vous interroger sur l'Afrique et sur les relations entre le Canada et ce continent.

L'Afrique est un vaste espace économique, culturel et social qui réunit des régions très hétérogènes et différentes. Selon vous, quels sont les secteurs prioritaires d'engagement? Vous avez parlé du Mali. Il y a beaucoup d'autres possibilités. Lesquelles figurent en tête de votre liste, à la lumière de vos réflexions? Il y a toutes sortes d'occasions: le développement économique, l'avancement de la démocratie, la sécurité et les partenariats entre entreprises.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie de me poser cette question. Je pense être allé en Afrique trois fois en autant de mois. Avec le coronavirus, mon plan de revisiter la région pourrait être entravé.

Il est vrai que nous sommes allés en Afrique du Nord. Je me suis rendu au Maroc pour renforcer nos relations. J'ai visité l'Union africaine avec le premier ministre. Nous sommes allés au Sénégal, de même qu'au Mali.

Nous étions là-bas pour apprendre et pour nouer le dialogue. Bon nombre de pays africains, qu'ils soient francophones comme nous ou non, veulent que nous collaborions plus étroitement avec eux.

Le Canada a parlé de la façon dont nous pouvons avoir une incidence positive sur la sécurité. Comment pouvons-nous fournir le fondement même de la stabilité des institutions et de la gouvernance, afin de garantir la sécurité économique?

Aux Nations unies, nous visons la sécurité économique. Nous comprenons que, jusqu'à ce que la sécurité économique soit assurée, et à moins de la garantir...

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Il vous reste 30 secondes, monsieur le ministre.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Il faut donner les moyens aux gens. Je crois avoir vu des chiffres selon lesquelles 6 des 10 plus jeunes populations au monde se trouvent en Afrique, si ma mémoire est bonne. Vous dites que l'Afrique abritera la moitié de la population d'ici 2050; ces gens vont vouloir être éduqués, travailler et contribuer. Pensez au pouvoir que ces femmes africaines peuvent détenir si nous faisons la promotion de l'égalité des sexes.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Le temps est écoulé. Merci beaucoup.

Le prochain intervenant est le député Genuis.

**M. Garnett Genuis:** Merci, madame la présidente.

Puisque nous sommes au dernier tour, je vais essayer de régler quelques points qui me semblent être demeurés en suspens. J'ai l'impression de devoir commencer par répondre à Mme Sahota, qui a proposé une interprétation déplorablement erronée de notre point de vue.

Monsieur le ministre, sachez que notre parti serait ravi que le Canada siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce qui nous préoccupe, ce sont certaines des décisions qui semblent être prises en vue d'obtenir ce siège, comme le fait que votre gouvernement a décidé de voter en faveur d'une résolution parrainée par la Corée du Nord qui ciblait Israël. Il n'y a pas eu de résolutions mises de l'avant sur d'autres questions relatives aux droits de la personne. Pourtant, le Canada a brisé sa longue tradition en votant en faveur de cette résolution.

Je veux juste approfondir la question. Si le Canada réussit — ce que nous espérons —, pouvez-vous nous promettre que vous réclamez une réforme en profondeur de l'ONU, à partir du Conseil de sécurité, et que vous vous donnerez comme priorité que l'ONU s'at-

taque à certains de ces effets pervers, comme le fait que l'Iran et l'Arabie Saoudite siègent à la commission des droits de la femme? Sous votre gouverne, le Canada va-t-il faire la promotion d'une réforme en profondeur de l'ONU, s'il obtient un siège?

• (1715)

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Tout d'abord, j'aimerais vous remercier de défendre notre volonté de siéger au Conseil de sécurité de l'ONU. J'ai hâte que vous m'accompagniez dans le monde entier pour faire la promotion du Canada. Nous pourrions ainsi travailler ensemble pour obtenir ce siège, après quoi nous ajouterons notre voix positive et proposerons les réformes que vous souhaitez.

Nous avons constaté d'emblée qu'une réforme est nécessaire. Nous avons besoin d'une institution à la hauteur des objectifs et des défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons pris des mesures. Comme vous le savez, nous présidons la Commission de consolidation de la paix, et nous essayons déjà de faire avancer les choses à ce chapitre pour garantir une plus grande stabilité et prévisibilité. Nous voulons miser sur la stabilité dans le cadre des missions, non seulement sur le plan militaire, mais aussi lorsqu'il faut organiser la société civile et mettre en place des institutions.

Je pense que c'est ce que nous avons dit. Si vous avez des propositions, je suis persuadé que nous serons prêts à vous écouter, mais nous avons bel et bien l'intention de proposer une réforme aux autres pays. Je pense que beaucoup se sont déjà exprimés à l'ONU pour dire que certaines voix doivent être écoutées plus qu'elles ne le sont aujourd'hui.

**M. Garnett Genuis:** Merci, monsieur le ministre. Nous ne vous lâcherons pas d'une semelle à cet égard. Je vous remercie de votre réponse. Je vous en suis reconnaissant.

Sur la question du Sri Lanka que M. Fonseca a soulevée — je le remercie —, j'aimerais être plus précis puisque c'est là où le bât blesse.

Le 26 février, j'ai demandé au premier ministre devant la Chambre si nous allions nous joindre aux États-Unis pour imposer des sanctions au chef de l'armée sri-lankaise, Shavendra Silva. À ce moment, je n'ai pas obtenu de réponse du premier ministre.

Encore une fois, je pense que les déclarations sont importantes. Les préoccupations soulevées sont capitales. Vous avez dit que le Canada est un chef de file dans la défense des droits de la personne au Sri Lanka. Joignons l'acte à la parole. Si je regarde la liste des sanctions Magnitsky, je constate qu'aucun responsable du Sri Lanka n'y figure. Envisagez-vous d'y inscrire M. Silva et d'autres personnes impliquées?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je pense qu'on peut dire qu'il y a de nombreuses façons de pratiquer la diplomatie. L'une d'entre elles consiste à parler et à s'exprimer, et c'est ce que j'ai fait. Je dirais que nous avons noué un dialogue. Des collègues ont soulevé cette question. Vous aussi l'avez fait à la Chambre. Je pense que nous avons exprimé notre inquiétude... Nous sommes très préoccupés de la situation. Nous avons fait entendre notre voix. Un des outils diplomatiques consiste à exprimer la situation de la façon dont vous la voyez, et c'est ce que nous avons fait dans le cas du Sri Lanka.

**M. Garnett Genuis:** Encore une fois, je n'ai obtenu aucune réponse à ma question précise sur les sanctions à l'égard de M. Silva. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard.

Il y a une autre question que je voulais également soulever. Le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement a publié un rapport aujourd'hui. Ce comité, qui est présidé par le député libéral McGuinty, a fait des commentaires très durs. Il soulève des préoccupations importantes concernant l'ingérence étrangère au Canada. Il déclare qu'au Canada, « la menace que fait peser l'ingérence étrangère s'amplifie. Les auteurs sont de plus en plus insolents et leurs activités plus enracinées. » Le rapport critique également la réponse du gouvernement.

J'aimerais vous demander expressément si vous êtes prêts à expulser des diplomates qui sont impliqués dans l'ingérence étrangère, et si vous avez déjà expulsé des diplomates qui s'adonnaient à ce genre d'activités.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je suis inquiet de l'ingérence étrangère, comme tous les parlementaires devraient l'être puisque nous sommes ici pour défendre la démocratie.

Comme vous le savez, le mécanisme d'intervention rapide est le résultat du G7. J'étais récemment à l'organisation de communication stratégique StratCom, en Lettonie, afin de mieux comprendre les menaces hybrides.

Je m'adresse maintenant à la caméra: nous nous attendons à ce que tous les diplomates qui se trouvent au Canada respectent les lois et les règlements canadiens, et nous allons...

**M. Garnett Genuis:** Pouvez-vous leur dire que si...

**L'hon. François-Philippe Champagne:** C'est ce à quoi nous nous attendons de tout diplomate en activité au Canada.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Il reste deux minutes. Les libéraux ont généreusement accepté de laisser une minute à M. Bergeron et une autre à M. Harris.

Monsieur Bergeron.

[Français]

**M. Stéphane Bergeron:** Je remercie mes collègues du Parti libéral.

Monsieur le ministre, nous avons adopté aujourd'hui une motion visant à octroyer des services consulaires à Raif Badawi. Or les Saoudiens refusent que le Canada accorde des services consulaires à M. Badawi, parce qu'il n'est pas citoyen canadien.

En quelques mots, qu'est-ce que la motion d'aujourd'hui va changer?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Le cas de M. Badawi est dans le cœur de tous les Québécois et les Québécoises. C'est devenu un nom que toutes les familles connaissent au Québec et au Canada.

Nous continuerons de prendre toutes les mesures possibles et de considérer toutes les options. J'ai rencontré son épouse aujourd'hui pendant une quinzaine de minutes. Nous sommes vos alliés, je l'espère, dans cette démarche.

**M. Stéphane Bergeron:** Oui, absolument.

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Chaque fois que nous le pourrons, nous ferons valoir les droits de M. Badawi.

Cette année, le G20 sera présidé par l'Arabie saoudite. Je dis souvent qu'il faut dissocier la présidence de l'événement, mais cela nous donnera une occasion de plus...

• (1720)

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Monsieur Harris, vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Jack Harris:** Merci.

M. Spengemann a évoqué la question d'un livre blanc sur la politique étrangère. Je pense que ce serait fort utile pour que les Canadiens sachent exactement comment leur gouvernement voit la politique étrangère.

Avez-vous un calendrier pour la publication d'un tel document? Quand pouvons-nous espérer le consulter afin de voir ce que vous avez à dire?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Permettez-moi de rectifier le tir. Le livre blanc portera sur notre politique étrangère féministe. Il ciblera ce volet précis de notre politique étrangère, parce que c'est à ce chapitre que nous voulons communiquer des pratiques exemplaires, des exemples et des leçons tirées à nos homologues dans le monde qui souhaitent suivre l'exemple du Canada et adopter des mesures semblables.

**M. Jack Harris:** Qu'en est-il de la politique étrangère dans son ensemble? Diverses personnes ont demandé un examen de cette politique, puisqu'il n'y en a pas eu depuis un certain temps. Est-ce également au programme?

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je dirais que nous avons beaucoup de pain sur la planche ces jours-ci. Vous pouvez le comprendre. Pour l'instant, cet examen n'est pas prévu puisque nous devons actuellement répondre à plusieurs urgences afin de soutenir les Canadiens à l'étranger et à la maison.

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Je vous remercie de nous avoir donné si généreusement de votre temps, et d'avoir parlé presque deux heures de tout sujet ayant trait aux Affaires étrangères.

Merci infiniment.

[Français]

**L'hon. François-Philippe Champagne:** Je vous remercie de m'avoir invité.

[Traduction]

**La vice-présidente (Mme Leona Alleslev):** Je vais maintenant suspendre la séance, et nous poursuivrons à huis clos pour les travaux du Comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>